

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 3 mois 6 mois 1 an

Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2
FRIBOURG

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 | Le millimètre
Suisse 10 | de hauteur
Etranger 12 | sur une
Réclame 25 | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicités.

Nouvelles du jour

Le premier contact du cabinet national anglais avec la Chambre. Nouveaux pourparlers franco-italiens. Message présidentiel en Argentine.

Hier après midi, mardi, a eu lieu, à Londres, la réouverture du Parlement britannique.

La Chambre des lords et la Chambre des communes ont entendu lecture d'un message du roi. Lord Reading, secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, a fait ensuite aux lords une déclaration au nom du gouvernement.

Là-dessus, la Chambre des lords s'est ajournée au 17 septembre.

Aux Communes, après la lecture du message royal, le premier-ministre, M. Macdonald, a fait un exposé de la crise et des raisons qui ont nécessité la formation d'un gouvernement dit « national ».

Le chef du gouvernement a proposé que la Chambre se constituât en comité financier.

M. Henderson, le chef de l'opposition travailliste, a fait une charge contre le cabinet, disant que celui-ci noircissait la situation plus que de raison et que tout aurait pu s'arranger sans qu'on touchât aux allocations des chômeurs.

M. Winston Churchill, M. Baldwin et M. Herbert Samuel ont encore pris la parole pour appuyer les propositions du gouvernement, qui ont finalement été votées par 309 voix contre 250.

C'est exactement la majorité que le gouvernement espérait. Il comptait, en effet, sur l'appui de 261 conservateurs, 55 libéraux, 11 travaillistes, 6 indépendants et 3 libéraux indépendants, soit, au total, 336 voix, contre 276 voix à l'opposition (267 travaillistes et 9 indépendants).

Des absences et des abstentions ont diminué l'un et l'autre chiffres.

A noter que M. Macdonald a été amené dans le cours du débat à dire ce qu'il augurait de la durée du gouvernement.

Il a dit qu'il était du devoir du gouvernement de rester au pouvoir « jusqu'à ce que la crise fût surmontée, jusqu'à ce que le monde fût de nouveau convaincu que la livre sterling est inébranlable, jusqu'à ce que, enfin, les salaires et les revenus du peuple anglais fussent définitivement à l'abri des influences néfastes qui les ont mis en péril ».

Demain, jeudi, M. Snowden, chancelier de l'Echiquier, présentera son budget, et vendredi le débat s'engagera sur la loi d'économie.

Il paraît que des pourparlers en vue d'un accord naval franco-italien vont se poursuivre à Genève pendant le mois de septembre. On ne sait pas encore sur quelle base ils auront lieu.

Mais cette nouvelle a provoqué dans la presse italienne de nombreux commentaires. Ainsi, le *Messaggero* a recommandé aux négociateurs italiens la prudence et la pondération. L'Italie possède une grande force et une grande richesse : le temps. « Le temps travaille pour nous pendant que nous travaillons à préparer et à assurer à l'Italie des jours meilleurs. » Fort justement, ce journal a fait remarquer qu'il serait inutile et même nuisible de recommencer les polémiques sur les armements de l'Italie et de la France, de s'abandonner à des hypothèses, de « chercher à anticiper ou à forcer le cours des événements ».

Un autre journal italien, la *Stampa*, de Turin, a donné une autre note. Pour ce journal, les négociations qu'on dit prochaines ne peuvent, en tous cas, pas faire abstraction de l'Angleterre.

« L'Angleterre constitue encore aujourd'hui le point de contact entre les accords éventuels problématiques et le traité de Londres. »

La *Stampa*, bien loin de garder la réserve sage du *Messaggero* croit que la France, en préparant de nouvelles propositions et en se prêtant à de nouvelles négociations, ne cherche qu'à gagner du temps. Les suggestions françaises, a-t-elle dit en substance, ne vaudront pas plus que celles de septembre 1930, qui ne valaient rien. Mais, entre temps,

il s'est passé « un événement que, en France, on feint souvent de considérer comme passé » : l'accord du 1^{er} mars, que le gouvernement français n'a pas voulu signer.

Mais, pour l'Italie et pour la Grande-Bretagne, cet accord subsiste, paraît-il, intégralement. Nous passons sur les qualificatifs fort peu cordiaux et dénués de toute circonspection que la *Stampa* a cru devoir infliger à la politique française, pour en arriver à la conclusion : « Sans reprendre la polémique des derniers mois, nous affirmons encore aujourd'hui que nous ne pouvons pas nous éloigner de cette base d'accord et que les interprétations possibles ne doivent pas en attaquer l'esprit et la substance. »

On conviendra que les déclarations de la *Stampa* sont assez peu encourageantes. Si tel est l'état d'esprit des négociateurs italiens, les nouveaux pourparlers risquent fort d'échouer.

Le président Uriburu a adressé au peuple argentin, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution, un message qui rappelle quelle était la situation en septembre 1930 et qui expose l'œuvre réalisée au cours de ces douze derniers mois.

Dans ce message, le président Uriburu déclare notamment qu'il a obtenu une amélioration des services administratifs et financiers ; qu'il a réduit de 18 % les dépenses d'administration, de 24 % les subventions et de 78 % les armements.

Le gouvernement argentin a ponctuellement payé ses dettes et il continuera à remplir strictement ses engagements à l'extérieur. Il a assuré l'ordre social ; la tranquillité règne dans les milieux ouvriers.

Les menées des éléments extrémistes ont été réprimées énergiquement.

Les partis politiques et les syndicats ouvriers jouissent du droit de réunion.

Les relations internationales sont cordiales avec tous les pays et le gouvernement collabore activement à l'œuvre de paix et de reconstruction économique du monde.

Le président a signalé le succès de la médiation de l'Argentine dans la solution de conflits entre la Colombie et l'Equateur. L'Argentine exerce actuellement sa médiation dans un différend entre la Bolivie et le Paraguay.

Le général Uriburu a ajouté qu'il avait notamment réduit les cadres de l'armée et qu'il a été inauguré, au cours de ces douze derniers mois, 1,169 kilomètres de voies ferrées.

Le président a encore déclaré qu'il soumettrait au futur congrès le projet de réforme de la constitution et il a conclu en annonçant que l'Argentine allait entrer « dans la voie des grandes destinées ».

Bref, à entendre et à croire l'homme qui préside depuis septembre 1930 aux destinées de la grande République sud-américaine, on a envie d'y aller voir et de goûter à cette existence enchantée dans un pays promis aux « grandes destinées » et qui paraît être une oasis de tranquillité dans le monde agité d'aujourd'hui. Mais on notera qu'il n'est guère parlé de prospérité.

NOUVELLES DIVERSES

Hier mardi, s'est ouvert, à La Haye, le premier congrès organisé par la section de médecine préventive pour l'enfance de l'Union internationale de secours aux enfants, dont le siège est à Genève.

— Un comité d'initiative vient d'être formé pour élever un monument à l'abbé Wetterlé, à Ribeauvillé (Alsace).

— Le comte Dejean, ambassadeur de France au Brésil, a quitté Rio-de-Janeiro pour se rendre en France, avant d'aller occuper son poste d'ambassadeur à Moscou.

— La princesse Juliana des Pays-Bas se rendra vendredi à Paris, où elle restera deux jours, pour visiter le nouveau pavillon néerlandais de l'Exposition coloniale.

Les épreuves de l'Eglise en Espagne

Les événements d'Espagne ont été une douloureuse surprise pour le monde catholique. Beaucoup s'étonnent et se demandent : Comment est-il possible que, dans un pays catholique, le primat du pays, le cardinal Segura, ait pu être arrêté en pleine rue, transporté hors de la frontière dans une automobile de la police, que les évêques de Malaga, de Victoria, du diocèse du pays basque, aient pu être envoyés en exil, qu'à Madrid et en bien d'autres villes, on ait pu aller à l'assaut des couvents, incendier des églises, brûler des crucifix et les images des saints.

Et, cependant, on ne devrait pas s'étonner tellement des événements d'Espagne. Ils ne présentent rien de neuf dans l'histoire ecclésiastique espagnole. On devrait plutôt s'étonner de la ressemblance de ces événements avec des faits qui se sont passés dans d'autres siècles, qui sont bien connus et cependant sont oubliés, même en Espagne.

Et cependant ces faits donnent la clef des événements d'aujourd'hui.

Le siècle passé a été pour l'Eglise d'Espagne un temps de luttes interrompues par quelques courtes périodes de calme. Et ces luttes ont été beaucoup plus pénibles que celles, par exemple, des catholiques d'Allemagne, car les catholiques d'Espagne étaient moins bien préparés, avaient moins de chefs et des adversaires plus brutaux.

L'Eglise d'Espagne, au début du XIX^{me} siècle, se trouvait ligotée par l'absolutisme, affaiblie par l'expulsion des jésuites en 1767, menacée par la franc-maçonnerie, dont les premières loges en Espagne remontent jusqu'aux années 1725 et 1729, et qui était devenue au milieu du XVIII^{me} siècle le quartier général des ennemis de l'Eglise, attaquée par les survivants du jansénisme et minée par le libéralisme dans ses propres rangs.

Le commencement du siècle fut caractérisé par la domination de Napoléon, les guerres d'indépendance et la législation des Cortès espagnoles, qui eurent des conséquences désastreuses pour l'Eglise d'Espagne.

Napoléon supprima les deux tiers des couvents. Joseph Bonaparte étendit la suppression à tous les couvents. L'Escurial et beaucoup d'églises furent dépouillées de leur argenterie pour aider le trésor royal ; la cathédrale de Solsona fut brûlée ; l'évêque de Coria, âgé de 85 ans, fut fusillé ; beaucoup de prêtres, de religieux et de religieuses furent assassinés.

Peu de prêtres tenaient pour les Français. La plupart regardèrent comme leur devoir de pousser le peuple à la lutte contre l'étranger et plusieurs prirent eux-mêmes les armes. Mais ces guerres de guérilla eurent pour conséquence une baisse de la discipline ecclésiastique, l'ignorance et la décadence morale.

L'attitude patriotique du clergé trouva peu de reconnaissance. Les Cortès de Cadix déclarèrent bien, dans la constitution du 19 mars 1812, que la religion catholique était la seule reconnue en Espagne ; mais elles fermèrent tous les couvents qui avaient moins de 12 moines, défendirent de recevoir des novices, préparèrent la confiscation de tous les biens d'Eglise et supprimèrent l'Inquisition. Les révolutions suivantes sont toujours revenues à cette constitution.

A la chute de Napoléon, Ferdinand VII (1815-1833) revint, suspendit la constitution de Cadix, rappela les jésuites et réintroduisit l'Inquisition.

Le calme ne dura que cinq ans. Le jour du nouvel an 1820, la constitution de Cadix fut rétablie par Riego et le roi dut prêter serment sur la constitution, le 7 mars. On demanda aux évêques de proclamer la constitution du haut des chaires. L'évêque d'Orihuela refusa et fut expulsé. L'Inquisition fut abolie, ses archives furent détruites. Les jésuites furent dispersés, tous les couvents ayant moins de 24 religieux furent fermés, ce qui eut pour conséquence la fermeture de la moitié des couvents d'Espagne. Les biens des couvents devaient être employés pour payer les dettes de l'Etat, mais leur vente produisit peu, car les couvents avaient été ruinés par les guerres d'indépendance.

Des attaques contre la liberté et la vie du clergé se produisirent. Le prêtre Vinuesa fut assassiné à Madrid au su et avec la tolérance des autorités. L'archevêque de Tarragone fut expulsé, ainsi que les évêques d'Oviédo, de Minorque, de Barcelone. L'évêque de Vich, âgé de 75 ans, fut fusillé le 16 avril 1823 avec son domestique. 24 prêtres et moines furent assassinés entre Barcelone et Montserrat. Lorsque Rome refusa d'agréer comme ambassadeur espagnol le prêtre libéral Villanueva, les relations avec Rome furent rompues (1825).

Avec l'aide de la France, la révolution fut domptée. La constitution de Cadix fut abrogée, les moines purent retourner dans leurs couvents, et ils augmentèrent vite en nombre ; ils passèrent de 16,000 en 1822 à 61,000 en 1830. Les jésuites furent rappelés.

La loi scolaire de 1824 devait ramener à l'Eglise les intellectuels. Tous les étudiants de la cinquième année devaient entendre, l'après-midi

de tous les dimanches et jours de fêtes, une leçon de religion. Celui qui ne prenait pas part aux communions générales du 8 décembre et de la fête du roi était puni par la perte d'une année scolaire. Les suites furent de nombreux sacrilèges et une forte augmentation de l'idéologie libérale. La jeunesse élevée d'après le plan de 1824 forma l'élément principal des révolutionnaires de 1833.

Le roi Ferdinand VII mourut en 1833. L'héritière du trône était sa fille Isabelle, pour laquelle la reine veuve Marie-Christine mena le gouvernement. Le frère de Ferdinand, Don Carlos, éleva des prétentions au trône et avait beaucoup de sympathies dans le nord du pays, en Navarre et dans les provinces basques, et aussi dans de nombreux cercles du clergé. De là, la défiance du gouvernement contre l'Eglise.

En juillet 1833, la tempête se déchaîna contre les couvents. Le choléra régnait à Madrid, et le bruit fut répandu que les moines avaient empoisonné les puits. Le 17 juillet, un groupe pénétra dans le *Colegio Imperial* des jésuites (aujourd'hui San Isidoro). Deux Pères furent tués à la porte. Quoique la milice arrivât pour protéger les Pères, 15 Pères et Frères tombèrent victimes des agresseurs. L'assaut des couvents continua sans intervention des pouvoirs publics. Le collège des jésuites avait été pris d'assaut à 3 heures ; Santo Thomas le fut à 5 heures ; San Francisco el Grande à 9 heures, la Merced à 11 heures. Tout se passa devant les yeux des soldats, qui n'avaient aucun ordre d'intervenir.

Le nombre des moines tués fut de 15 chez les jésuites, de 50 chez les Franciscains et de 16 dans d'autres ordres. Ces meurtres restèrent impunis.

L'assaut des couvents se répéta dans les provinces : à Saragosse, à Murcie, à Reus, à Barcelone. Partout les assauts firent beaucoup de victimes.

Plus encore que par ces violences, l'Eglise fut opprimée par les nouvelles lois. D'après la loi du 9 mars 1834, une partie seulement des bénéfices devait être laissée au clergé ; le revenu des autres devait revenir à l'Etat. Le 4 juillet 1835, l'ordre des jésuites fut dissous en Espagne. Le 25 juillet, tous les couvents ayant moins de 12 religieux profès furent supprimés. Cette mesure frappa 900 couvents. Le 11 octobre 1835, d'autres couvents furent supprimés sans égard au nombre des religieux et tous les biens des couvents furent séquestrés. Ces biens des couvents furent dilapidés d'une manière incroyable ; l'Etat ne s'en est guère enrichi.

La guerre aux couvents fut suivie de la guerre au clergé séculier. Le programme des séminaires fut réglé par l'Etat ; le 29 novembre 1835, on demanda à tous ceux qui détenaient un bénéfice un certificat du *gobierno civil* sur leur attachement au gouvernement. Beaucoup donnèrent la déclaration d'obéissance en matière politique, mais en refusant leur assentiment aux mesures de police ecclésiastique, ce qui amena de nouvelles persécutions. Un décret du 10 mars 1837 suspendit la nomination aux bénéfices. La loi du 2 septembre 1841 confisqua aussi les biens du clergé séculier.

Les diocèses restèrent sans évêques. Les sièges métropolitains de Tolède, Valence, Grenade, Burgos étaient vacants. Le cardinal Cienfuegos de Séville fut déporté à Carthagène ; l'archevêque de Santiago, à Minorque, et deux autres évêques furent internés. Un tiers des paroisses étaient encore occupées. Le gouvernement voulait placer de son chef des prêtres libéraux comme *Gobernadores* dans les évêchés vacants. Le Nonce protesta contre cet essai de schisme et il fut expulsé.

Lentement, la réaction des catholiques d'Espagne commença. Une série de journaux furent fondés, ainsi à Barcelone *La Religion*, à Madrid *El Catolico* et *La Esperanza* (1840). Balmés éditait l'*hedomadaire Pensamiento de la Nacion*, dans lequel il défendait avec beaucoup de clarté le point de vue qu'il ne fallait pas alier la cause de l'Eglise à la cause d'un parti politique (le carlisme). Donoso Cortés se sépara du libéralisme et devint plus tard l'éminent philosophe et sociologue de l'Espagne.

Le changement vint quand, en 1843, Isabelle fut déclarée majeure. Lentement, les évêques et les prêtres bannis purent revenir dans leurs diocèses et leurs paroisses. Les biens d'Eglise qui n'avaient pas encore été vendus furent restitués au clergé. Les évêchés vacants furent de nouveau occupés en 1847. Les relations diplomatiques avec le Saint-Siège furent reprises en 1848. Un concordat, retardé par la révolution de 1848 à Rome, fut conclu en 1851. Ceci rendit à l'Eglise, après de longues et terribles luttes, la possibilité de remplir son rôle en paix.

Les années suivantes, le régime scolaire fut transformé dans l'intérêt de la religion. En 1864, les professeurs non catholiques furent éloignés des universités. Les représentants de l'Eglise furent admis au *Consejo e Instruccion*. Les jésuites purent revenir en 1856.

Mais la paix fut de courte durée. En 1868, la révolution éclata de nouveau. La reine Isabelle dut fuir en France. A Séville, douze paroisses furent supprimées et quarante églises fermées. Les évêques de Tarragone et de Teruel furent mis en prison. A Madrid, une série de

couvents et d'églises furent démolis. A Malaga, Valence et en d'autres villes, les religieuses furent chassées. Les jésuites furent expulsés. La liberté d'enseignement des ordres religieux fut limitée.

Au mois d'octobre 1873, toutes les communautés religieuses fondées depuis 1837 furent supprimées. Les relations avec Rome furent rompues. Les facultés de théologie qui avaient été abrogées en 1851 et rétablies en 1854 furent définitivement abrogées le 21 octobre 1868.

Les catholiques commencèrent alors à s'organiser, mais leur organisation est restée précaire. Le marquis de Viluma forma l'*Asociacion de Catolicos*. On recueillit 3 millions 1/2 de signatures qui furent présentées aux Cortes le 6 avril 1868. Ce fut en vain. La liberté des cultes fut décrétée et, dans la séance du 28 avril 1868, les chefs du parti républicain se proclamèrent athées. L'archevêque de Santiago fut empêché d'aller au Concile du Vatican et l'évêque de La Havane fut fait prisonnier pendant son voyage à Rome.

En 1871, la *Juventud catolica* commença à s'organiser. L'*Asociacion de Catolicos* fonda même une espèce d'université catholique sous le nom de *Estudios Catolicos*, avec 40 professeurs. Elle ne fut pas de longue durée.

Le changement vint par l'armée, qui, après la république de 1873-1874, proclama roi Alphonse XII. Les relations avec Rome furent rétablies en 1875. Une nouvelle constitution fut établie en 1876 et, pour les relations entre l'Eglise et l'Etat, le concordat de 1851 resta en vigueur.

Une période de paix s'ouvrit pour l'Eglise. Elle fut interrompue brusquement par la révolution de Barcelone, en juillet 1909, la « semaine sanglante », pendant laquelle 68 églises et couvents furent brûlés et 153 personnes furent assassinées, pour la plupart des prêtres et des religieuses. En 1909, toute nouvelle fondation religieuse fut interdite pour deux ans et les relations diplomatiques avec Rome restèrent rompues de 1910 à 1912.

Cependant l'Eglise jouissait depuis 1876 d'un calme relatif. On oublia peut-être trop vite les événements du siècle dernier ; on n'en entretint pas assez le souvenir dans l'âme du peuple, et on oublia d'en tirer les conséquences nécessaires.

Tout cela fait le fond historique de la situation actuelle.

Ce qui est particulier à l'Espagne, c'est la rapidité du changement. Des réformes radicales alternent avec une réaction aussi radicale. L'Espagne est le pays des antithèses sans transition. Tout comme, là-bas, riches et pauvres, hommes de haute culture et illettrés vivent côte à côte, ainsi, dans le domaine politique et religieux, l'Espagne est un pays des extrêmes.

Dans le passé, la cause de l'Eglise fut trop associée à la cause du parti carliste.

La base sur laquelle aujourd'hui les catholiques doivent s'unir ne peut être que l'Action catholique, à laquelle l'*Accion Nacional* a préparé le terrain.

Dans toutes les crises du siècle précédent, le salut est venu du dehors, non pas des catholiques espagnols eux-mêmes. Il est vrai que les catholiques d'Espagne dans leur résistance passive sont allés jusqu'à l'héroïsme ; mais ils n'avaient ni les chefs, ni l'union, ni l'endurance, ni l'organisation nécessaires pour influencer les événements.

Francesco Perez Rodriguez.

(Tous droits réservés. Copyright 1931 by Commission permanente internationale des écrivains catholiques, Cologne, Neumarkt, 18a-24.)

LES ACCORDS DU SAINT-SIEGE ET DE L'ITALIE

Cité du Vatican, 8 septembre.

S'occupant de plusieurs commentaires sur l'accord récemment conclu entre le Saint-Siège et l'Italie, l'*Osservatore romano* relève particulièrement de celui du *Petit Journal*, disant : « L'accord comporte une nouveauté, c'est-à-dire l'interdiction absolue faite par le gouvernement italien, et acceptée par le Saint-Siège, aux anciens membres du parti populaire de participer en qualité de dirigeants aux associations catholiques. »

L'*Osservatore romano* ajoute :

Pour la vérité, il convient de dire que le texte est le suivant : « Un dirigeant ne pourra jamais être choisi entre les personnes qui firent partie d'un parti adversaire du régime. » Il en résulte clairement que l'accord ne comporte nullement des interdictions, mais des accords. Les accords, sur ce point, définissent la tâche de l'Action catholique disjointe de l'activité politique. Ils confirment les principes et les instructions du Souverain Pontife auxquels l'Action catholique a constamment obéi. L'*Osservatore* en conclut que le contenu général de l'accord ne porte aucune atteinte à ce que le Pape a toujours voulu : l'éducation chrétienne de la jeunesse. Il ne faut pas baser son jugement exclusivement sur un bref communiqué destiné au grand public.

Après le congrès international des étudiants à Bucarest

Dernière étape

Ma dernière correspondance, retardée par un effroyable mal de mer, est restée en portefeuille quatre jours. Et pourtant cette croisière en Méditerranée a été un enchantement tel que, devrais-je vivre jusqu'aux confins de l'âge, je ne l'oublierais pas. J'ai vécu là des pages d'anthologie grecque et latine, dans leur vrai décor. Pour la première fois, chantant dans ma mémoire les beaux noms olympiens : les mers, les îles, les promontoires et les rochers dont le vocabulaire, à lui seul, est toute une poésie.

Parti de Constanza mardi soir, notre bateau file bien, sur une mer d'encre et d'ardoise, aux courtes lames tourmentées par la bora, qui s'en vont, de ce rythme violent, jusqu'aux rives asiatiques. La côte roumaine s'efface peu à peu : la mélancolique Dobroudja, submergée de brume, d'abord, puis les farouches falaises de Balçic où la reine Marie possède une maison solitaire et sauvage. La nuit est brève ; quelques heures de sommeil et nous voilà sur le pont, dans l'aube merveilleuse. « Thalassa ! Thalassa ! » (La mer ! La mer !). C'est, dans le même décor, la mer de Xénophon, l'Anabase, nos premiers thèmes, mon vieux collègue...

Au loin s'estompent la côte bulgare. Mais déjà les vagues prennent un peu d'azur. Nous arrivons vers le Bosphore et, brusquement, c'est un conte des Mille et une nuits ; aux après rivages succèdent les bords dorés du célèbre passage : les pins magnifiques, les cyprès, les orangers, les oliviers et la vigne, des palais de dentelle et de porphyre, des villages entiers cachés sous les fleurs. Notre bateau avance lentement, au milieu des vapeurs, des cargos, des voiliers. Des dauphins étincelants et familiers suivent notre sillage par groupes. Que de palais, et pour quels rêves, mon Dieu ! Je pense à Loti, à Claude Farrère, à Barrès. Les dernières déshérences, les dernières, habitent là, sans doute derrière ces treillis et ces portes scellées, où grimpent les roses vaines, où resplendent les inutilités rives.

Nous arrivons à Stamboul. Laisser à gauche la côte asiatique, nous allons débarquer. Massés sur le pont, nous regardons venir à nous ce vieux rivage émerveillé, le plus beau de la terre : la pointe du Sérail et son palais tragique, la Corne d'or, toute l'antique Byzance dans la splendeur de sa lumière. Vite, car mes heures sont comptées, je hèle un taxi ; par le Phanar et la Balata, quartiers grec et juif du moyen âge, aux ghettos sordides et pittoresques, je gagne Sainte-Sophie dont l'énorme coupole étincelle. Je me déchausse en hâte. Mais un cheik souriant me fait un signe : non, non. Il a d'énormes babouches que j'enfile sur mes souliers et dans lesquelles je trébuché, que je perds et rattrape avec une onction vite apprise.

Sainte-Sophie, le plus beau spécimen de l'art byzantin, bâti par Justinien, chrétien jusqu'en 1453, transformé en mosquée par les Turcs, reste une pure merveille, avec ses forêts de colonnes, ses portiques, ses mosaïques et ses revêtements d'or et de vermeil. Un rien de délabrement, pourtant, et quelques chiens errants et faméliques.

Je sors. J'ai vite fait de découvrir la tour de Galata, haute de 110 mètres, d'où la vue embrasse la ville entière, le vieux Stamboul, ses minarets, ses antiques murailles, son héroïque porte d'Eyoub, que nos Croisés concurrent, la Corne d'or, chemin d'azur entre Stamboul et Galata.

Et puis, descendu de ma tour, je croise des chameaux, des mulets, des ânes, qui dévalent dans Péra, le quartier européen, devant les ambassades, les palais et les dansings.

Mon bateau, le *Tadla*, de la compagnie Paquet, va lever l'ancre. Quelques amis, dont l'itinéraire est autre, me font du port des signes d'adieu émouvants. Nous englons à travers la mer de Marmara, l'antique Propontide, vers les Dardanelles, l'Hellespont des Grecs, au beau nom. Pour la première fois, mon cœur se serre. Debout à la proue, je contemple cette inhospitalière et dure presqu'île de Gallipoli, où dorment, depuis la guerre, tant d'héroïques soldats.

Le bateau file bien. Dans le crépuscule qui se prolonge, la mer Egée étincelle. Nous traversons les premières Sporades, et me voici soudain en plein rêve homérique. Les îles, les belles îles helléniques brillent de ce rouge harmonieux qui fait d'elles, sur la mer bleue, des bijoux de corail et d'opale. A ma droite, la Skyros d'Achille et la Lesbos de Sapho, avec, derrière, les rochers de Samothrace, d'où s'est envolée la Victoire ; à gauche, l'antique Eubée, la riche Samos, et, tout au sud, la pathétique Patmos où saint Jean, exilé, écrivit l'Apocalypse.

La nuit est venue enfin. A l'horizon, une lune énorme émerge des flots. Ce n'est plus l'astre pensif de nos belles nuits d'occident, mais une boule de feu et d'or, l'astre déifié et splendide des cultes antiques. J'ai attaché mon hamac sur le pont, malgré une houle assez forte. Notre traversée n'est pas tout à fait celle que j'attendais.

Je croyais aller toucher Rhodes et Candie. Mais nous restons plus au nord, pour atteindre Athènes par le Laurium et le golfe d'Egine. Ma carte épinglée au cabestan, je suis l'évolution du navire avec ma lampe de poche. Mon itinéraire portait ceci : Rhodes, Falk. Mais je ne verrai pas la célèbre île des roses, l'île des chevaliers de Malte et son vieux cimetière franciscain où fut enterré Pierre Falk. Dans la nuit décidément venue et propice aux rêves nostalgiques, je me remémore cet épisode de la vie orageuse du grand humaniste. Pierre Falk vit deux fois le pèlerinage de Terre-Sainte. Au retour du deuxième, en 1519, il mourut de la peste dans les eaux de Chypre. Ses compagnons, ne voulant pas laisser en terre païenne l'illustre dépouille, lièrent son cercueil

dans une petite barque attachée au navire. Une lumière tremblait à la proue. Dans la tempête qui faisait rage, avec l'effroi des Barbaresques qui ravageaient les côtes, nos pèlerins de Fribourg priaient. Et la barque tragique, ballottée par l'ouragan, fut poussée au matin en terre chrétienne.

J'ai dû dormir quelques heures, et j'ai manqué, au soleil levant, la traversée du golfe d'Egine. Je ne manque pas, toutefois, l'arrivée au Pirée, le port d'Athènes. Je suis, je crois, assez déçu de ne pas trouver la célèbre ville conforme à mes rêves et portée par l'Ilissus comme une fleur sans prix, entre l'Hymitte et le Pentélique.

Mais, après un rapide déjeuner, je monte à l'Acropole. C'est le miracle grec. J'ai dans ma poche la fameuse « Prière sur l'Acropole » de Renan, l'une des plus belles pages inspirées par le génie hellénique. Mais non, je ne la lirai pas ; ce galimatias païen et décevant jette une ombre sur toute cette beauté et c'est tout seul que j'admire. Mon petit appareil prend l'air après l'autre les divines images : les Propylées, le Panthéon de Périclès, le temple de la Victoire, l'Erechthéion mutilé. Et ce n'est pas sans mélancolie que je redescends, par la vieille enceinte pélasgique et le mur de Thémistocle, ces rampes vieilles comme le monde.

Mais l'escalade d'Athènes est trop courte à mon gré. Déjà, nous appareillons. Déjà, laissant Salamine à gauche, nous traversons, au milieu de milliers de méduses, le détroit de Corinthe, percé dans la roche, que les Anciens n'ont pas connu et qui, par le golfe du même nom, va nous conduire en pleine mer ionienne, entre le Péloponèse et les derniers contreforts du Parnasse. Aucune halte n'est prévue sur la mer idyllique. C'est en courant, si je puis dire, que je salue, au nord de Céphalonie, la vieille Ithaque de l'Odyssée.

C'est fini. Avec les derniers rochers de Zacynthe, la Grèce disparaît à mes yeux qui semblent ne pouvoir quitter cette terre d'élection. Maintenant c'est la mer sans coteau pendant trente heures. Nous arrivons vers le soir à Messine, si belle sur son promontoire, et nous passons, sans danger, Charybde et Scylla. Que dis-je, sans danger ? Un épouvantable sirocco nous accueille au seuil de la mer Tyrrhénienne et c'est soudain sans enthousiasme que je contemple la côte de Calabre et le Stromboli empanaché. En proie au mal de mer le plus aigu, je m'indigne de le subir au port, après avoir supporté toutes les houles et tous les embruns. Rien à faire ; couché sur mon hamac, c'est en vain que défile Salerne, au fond de son golfe, et la Capri de Tibère, avec son rocher célèbre et sa grotte d'azur. Bouleversé par l'impitoyable malaise, c'est en chancelant que je traverse, derrière mon porteur, cette baie, la plus belle du monde, me demandant, avec un effroi comique, si je ne vais pas, à la lettre, « voir Naples et mourir ».

St. P.

Les affaires d'Espagne

Les grèves

Leon, 8 septembre.

Dans la province de Léon, les patrons ont fait savoir aux mineurs qu'il leur était impossible d'accorder à la fois la journée de 7 heures et une augmentation de salaire. Les mineurs au nombre de 6000 ont annoncé la grève dans toutes les exploitations minières de la région.

Un projet de loi bien maçonnique

Madrid, 9 septembre.

M. Fernando de Los Rios, ministre de la justice, aurait présenté hier matin au conseil des ministres un projet de loi destiné à supprimer l'article 87 du chapitre 4 du code civil, qui défend aux membres du clergé de contracter mariage.

Une nouvelle affaire en Alsace

Strasbourg, 9 septembre.

M. l'abbé Schmidlin, professeur à la Faculté de théologie de l'université de Münster, en Westphalie, a été arrêté, hier mardi, à Hagenthal-le-Bas, dans le Haut-Rhin.

M. l'abbé Schmidlin, en séjour à Mariastein, en Suisse, avait passé la frontière pour visiter son frère, curé de la paroisse de Hagenthal-le-Bas. Dans l'après-midi d'hier, il a été transféré à Colmar, où il a été mis à la disposition du parquet. Il a choisi comme défenseur M. Krehling, de Mulhouse.

M. l'abbé Schmidlin, né dans le Haut-Rhin, avait été impliqué dans le procès des autonomistes. Il a été condamné, le 12 juin 1928, par contumace, à dix ans de détention et vingt ans d'interdiction de séjour.

Les vieux-catholiques

Vienne, 9 septembre.

Le XII^{ème} congrès international des vieux-catholiques s'est ouvert hier matin mardi, par une allocution de M. Emile Frey-Vogt, directeur de banque à Bâle.

Un représentant du patriarcat de Constantinople a relevé que l'Eglise orthodoxe avait un grand intérêt à l'unification de l'Eglise vieille-catholique. Un représentant de l'Eglise roumaine et un représentant du Saint-Synode de Bulgarie se sont prononcés en faveur d'une collaboration de toutes les Eglises.

LE « NAUTILUS »

Oslo, 9 septembre.

Le *Nautilus* est arrivé à Longyear-City (Spitzberg), hier après midi, mardi, à 1 heure.

LA POLITIQUE ANGLAISE

Le nouveau comité travailliste

Londres, 9 septembre.

La réunion du comité travailliste parlementaire s'est tenue hier matin aux Communes. Elle a procédé à l'élection du nouvel exécutif. Ont été élus notamment : Tom Johnson, Georges Lansbury, Dalton, Arthur Greenwood, Addison, Alexander, Patrick Lawrence, Shinnell, Lees Smith, etc. MM. Henderson, en tant que chef du parti, Clynes, Graham, Tom Kennedy, sont d'office membres de l'exécutif. MM. Henderson, Snell, Lees Smith, Patrick Lawrence devront continuer de représenter le parti travailliste à la conférence de la Table ronde.

Manifestation de chômeurs

Londres, 9 septembre.

Tandis que les débats se poursuivaient à la Chambre des communes, un millier de chômeurs s'étaient réunis près du British Museum, afin d'être une députation chargée de se rendre auprès de M. Macdonald pour protester contre la réduction envisagée de l'allocation de chômage.

Les délégués ayant été désignés, deux cortèges se mirent en marche. Les manifestants portaient des pancartes avec les inscriptions suivantes : « A bas le gouvernement national ! », « A bas la dictature fasciste ! », etc.

La police prescrivit aux manifestants de se disperser et de se rendre individuellement à Westminster pour attendre le résultat de la démarche entreprise par la députation. Devant le Parlement, les chômeurs se sont rassemblés à nouveau et ont chanté le *Drapeau rouge*. La police a dû intervenir à plusieurs reprises pour disperser leur rassemblement.

Les économies

Londres, 9 septembre.

Le traitement du premier-ministre sera réduit de 1,000 livres sterling par an (25,000 fr.).

Lord Reading, le nouveau ministre des affaires étrangères d'Angleterre

Lord Reading, ministre des affaires étrangères dans le cabinet d'union formé par M. Macdonald pour la défense de la livre, a eu une carrière qu'on pourrait appeler américaine, si l'on en croit ce que racontent à Londres les gens bien informés.

Il s'appelle de son nom Rufus Isaacs, car il est fils d'un Israélite polonais qui avait émigré en Angleterre et y avait fait une assez jolie fortune.

Il ne s'est pas converti et il est devenu marquis Reading, alors que Djsraëli, fils d'Israélites italiens baptisés depuis longtemps, n'avait été fait que vicomte Beaconsfield, bien qu'il eût été plusieurs fois premier-ministre.

M. Rufus Isaacs est le premier Israélite d'origine qui ait obtenu un tel titre en Angleterre.

Or, jusqu'à l'âge de quatorze ans, le futur marquis n'avait voulu absolument rien faire. Malgré les objurgations de son père qui allaient parfois jusqu'à la violence, il s'obstinait dans une paresse de cancre incorrigible.

Un jour, au lendemain d'une scène particulièrement rude, son père lui montra une amabilité déconcertante.

— Il me faut aller pour affaires sur la côte, dit-il à son fils, je t'emmène.

L'adolescent était tout joyeux de cette aubaine.

Dans un port, les deux Isaacs montèrent à bord d'un bateau dont le capitaine paraissait être l'ami du père. Ils furent invités à un déjeuner plantureux où les vins ne manquèrent pas. Isaacs fils fut beaucoup et se sentit envahi par une douce torpeur.

Quand il se réveilla, il était à bord, couché dans un hamac, le navire voguant à quelques milles des côtes, et Isaacs père avait disparu.

Le capitaine ne tarda pas à apprendre au jeune homme qu'il avait été engagé comme mousse !

Le futur vice-roi des Indes fut contraint aux plus dures besognes, par les moyens dont on disposait alors dans la marine anglaise.

Par manière de protestation il s'enfonça dans un mutisme absolu. A la première occasion, il déserta.

Seul, sans argent, sans un ami, dans un grand port de l'Amérique dit sud, il mena une existence terrible. Il ouvrit des portières, il alluma des lampes de voitures, il fit tous les métiers jusqu'au jour où, ayant vu des cannelots qui venaient des journaux anglais, il eut l'idée de les imiter. Il les suivit jusqu'au dépôt et demanda du papier, disant : « Je suis Anglais. »

On le prit en pitié. Il ne fit pas beaucoup d'affaires, mais il eut à nouveau une idée.

Ayant reconnu le quartier habité par les Anglais, il prévint le dépôt qu'il allait s'absenter pendant trois jours mais qu'il reviendrait avec une clientèle assurée.

Pendant ces trois jours, il trouva moyen de visiter plusieurs centaines de compatriotes et de leur demander :

— Quels journaux lisez-vous ? A quelle heure les voulez-vous ?

Ainsi il s'assura leur clientèle. Il n'avait plus besoin de crier dans la rue ; il passait à l'heure exacte dans les lieux désignés. Il connut alors une aisance relative, put s'habiller proprement et habiter une chambre confortable.

Au bout de six mois, il fut embauché comme commis par un banquier qui avait remarqué son activité. Il apprit ainsi à connaître le marché dans ses plus petits détails. Il se spé-

cialisa dans les questions de fret et de transports maritimes.

A vingt et un ans, il possédait un million ! Il entra en Angleterre et s'établit à Liverpool. Il n'avait jamais écrit à son père.

Il se montra, au contraire, aimable pour ses frères et sœurs dont l'une, mariée à un journaliste français, habite aujourd'hui la France.

Son père s'étant ruiné, il l'aïda de façon anonyme, et, vers la fin de la vie du vieillard, il alla lui faire visite.

Financier, il fit des spéculations extrêmement heureuses jusqu'au jour où il entra en lutte avec Sol Joël, le roi du diamant. Il fut vaincu et obligé de recommencer sa fortune avec rien.

Mais un tel désastre ne va pas sans engendrer quelques procès.

Il les étudia lui-même. Il se révéla d'instinct juriste de premier ordre. D'autres plaideurs recoururent à sa science.

Comme il n'avait aucun diplôme, il faisait signer ses consultations juridiques par deux avocats inconnus, mais la situation finit par lui paraître ridicule. Il se décida à la régulariser en passant tous les examens nécessaires, à un âge où généralement on a terminé ses études.

Ainsi, il devint le grand juriste d'Angleterre, ce qui l'amena à la Chambre des lords et lui ouvrit la carrière politique.

En 1917, il fut chargé de mission aux Etats-Unis et se trouva souvent en contact avec M. Tardieu, alors haut-commissaire de France.

— Cet homme, disait-il, n'est qu'à ses débuts. Il aura une ascension rapide et sera peut-être le chef d'une nouvelle école politique.

Les relations des deux envoyés extraordinaires furent non seulement correctes, mais cordiales.

Pendant les négociations pour la paix, il fut le bras droit de M. Lloyd George et put ainsi mettre au jour ses éminentes facultés politiques et diplomatiques. C'est pourquoi il fut, en 1921, nommé vice-roi des Indes.

En cette qualité, il traça un projet de réformes qui fut, par la suite, la base des travaux de la commission Simon. Il expliquait ainsi sa doctrine : « Exercer une autorité ne signifie pas refuser systématiquement aux administrés des choses raisonnables. Un gouverneur qui s'entête et ferme les yeux sur la situation réelle est aussi dangereux qu'un gouverneur qui perd la tête et se déclare prêt à toutes les concessions. »

Et, comme tout est romanesque dans la vie de cet homme, ce fut aux Indes qu'il fit la connaissance de miss Stella Charno, jeune femme cultivée et fonctionnaire d'élite, qui devint sa secrétaire particulière.

Lady Reading étant morte il y a dix-huit mois, le marquis ne put pas supporter la solitude. Il vint d'épouser, dans la plus stricte intimité, son ancienne secrétaire et il avait décidé de passer en France sa lune de miel, lorsqu'il fut appelé à entrer dans le ministère national de M. Macdonald.

La renonciation

à l'union douanière austro-allemande

Berlin, 8 septembre.

Lorsque la sentence de la Cour de La Haye fut connue officiellement, on s'est étonné dans de nombreux milieux politiques que le ministre des affaires étrangères, M. Curtius, ait cru devoir abandonner avec une telle hâte le projet d'union douanière avec l'Autriche, avant même que la sentence fût publiée.

On faisait remarquer que l'esprit général du jugement de La Haye, et surtout le rapport de la minorité, adopté par sept juges, ne sont pas du tout défavorables à l'Allemagne, mais ne font qu'interdire à l'Autriche toute union douanière aussi longtemps que le protocole de 1922 reste en vigueur.

Les milieux officiels berlinois donnent l'explication suivante de cette contradiction apparente et de l'attitude adoptée par M. Curtius :

Le principal objectif de l'Allemagne devait être de sauvegarder la substance économique de l'union douanière, c'est-à-dire la tendance de sauver économiquement l'Europe par une suppression graduelle des frontières douanières. Le comité d'études européen est seul compétent pour cela. C'est au sein de ce comité seulement qu'il était possible de faire de la renonciation à l'union douanière le point de départ d'une nouvelle politique économique européenne. C'est pour cette raison que M. Curtius a intentionnellement exprimé, au début de sa déclaration, l'espoir qu'une politique économique européenne vraiment pratique allait commencer.

D'autre part, si l'on avait attendu que le rapport de La Haye fût porté à la connaissance du conseil de la Société des nations, une discussion politique aurait pu s'ensuivre et il aurait pu en résulter une grave défaite politique pour l'Allemagne, tandis que maintenant cette dernière peut beaucoup plus facilement s'opposer à une discussion politique devant le conseil.

C'est pourquoi on espère, à Berlin, que le rapport sera lu au conseil de la Société des nations, et que ce conseil en prendra acte sans autre débat.

PETITE GAZETTE

Vestes blindées

Des essais faits récemment ayant été satisfaisants, les agents de police de New-York ont été munis, pour les patrouilles, de vestes à l'épreuve des balles. Ce sont des vêtements blindés de plaques d'acier, et qui ne pèsent que 3 kil. 500.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le cadavre d'un aviateur

Des pêcheurs ont recueilli lundi, au large de Voltri (Riviera italienne), le cadavre d'un aviateur, qui n'a pas encore été identifié.

Accident d'aviation

Un grave accident d'aviation s'est produit, hier après midi, mardi, à Paulers, près du camp d'aviation de Nivelles (Belgique). Un avion civil, qui avait à bord deux représentants d'une marque anglaise d'appareils aéronautiques, a fait une chute à la suite de la rupture de l'hélice. Les deux passagers ont été tués sur le coup.

Effondrement d'une estrade d'arène

A Sotillo d'Aguada (Espagne), les gradins d'une arène où avait lieu une corrida se sont effondrés. On a retiré des débris un mort et une centaine de blessés, dont plusieurs grièvement atteints.

Le conspirateur antifasciste de Gènes

La police de Gènes, poursuivant ses recherches dans l'affaire Bovone, a arrêté quelques complices de cet industriel, dans la maison de qui ont été découverts, à la suite d'une explosion, des ingrédients destinés à des attentats politiques.

Parmi les personnes arrêtées se trouve une danseuse étrangère nommée Blahagreta. Cette femme et Bovone étaient en relations avec le Centre antifasciste de Paris. Ils ont précisé comment ils avaient préparé et exécuté les explosions de bombes à Bologne, Turin et Gènes. D'autres attentats étaient projetés.

Les incendies de forêts

On mande de Castellon, province de Valence (Espagne), qu'un incendie a détruit 35,000 pins sur une superficie de 140 hectares. Les dégâts sont évalués à un demi million de pesetas. Trois pompiers ont été blessés, dont un grièvement.

Alpinistes retrouvés

Les deux jeunes alpinistes de Chamonix, M. Lambriel et M. Farnau, dont on avait signalé la disparition dans le massif du Mont-Blanc, sont rentrés, hier mardi, à Chamonix. Ils étaient restés bloqués par la bourrasque au refuge Margherita, depuis le 1^{er} septembre.

SUISSE

Jeune homme noyé

Un jeune homme nommé Wuest, voulant, hier mardi, franchir le pont de l'Areuse, à Boudry (Neuchâtel), est tombé dans la rivière grossie par les dernières pluies. Le corps a été emporté par le courant ; jusqu'à présent, il n'a pas été retrouvé.

Cycliste contre automobile

A Berne, hier dimanche, un cycliste s'est jeté contre une automobile. Le choc fut des plus violents. Relevé avec une fracture du crâne, le cycliste a été transporté à l'hôpital.

Le danger de se pencher hors d'une voiture

A Kriens (Lucerne), hier mardi, s'étant penché à la portière d'une automobile conduite par son fils, M. von Rotz, est allé donner de la tête contre un poteau et a été si grièvement blessé qu'il a succombé peu après.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Le typhus

L'épidémie de typhus de Bâle semble en décroissance. L'office de l'hygiène publique annonce que deux nouveaux cas se sont produits la semaine dernière. Le nombre des cas depuis le début de l'épidémie est de 51 ; celui des morts, de 4.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le chômage en Allemagne

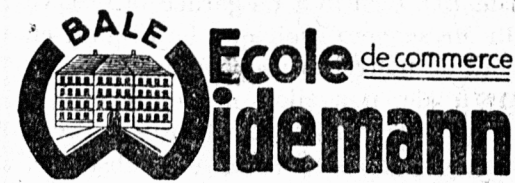
Le chômage est en train de devenir de plus en plus aigu en Allemagne. Le 31 août, on comptait 4,195,000 chômeurs inscrits.

Les prix des chaussures

Une conférence de toutes les sections de la société suisse des commerçants en chaussures a voté une résolution s'opposant catégoriquement à la fixation des prix de vente par les fabricants. Ils ajoutent qu'une immixtion dans les affaires internes des magasins ne donne pas une protection suffisante des prix ainsi que les dernières expériences l'ont montré et aboutit à une unification des prix qui ne tient nullement compte des différences considérables qu'il y a dans les frais généraux.

L'aide à l'horlogerie

Le Conseil fédéral s'est occupé de nouveau, hier mardi, des secours à apporter à l'industrie horlogère. Le département de l'économie publique a soumis un projet d'arrêté fédéral et une partie du message destiné à l'accompagner. Le Conseil fédéral a examiné longuement le projet et a arrêté la modalité dans laquelle les secours seront accordés. Les intéressés seront encore entendus. Le projet et le message seront adoptés en séance de vendredi.



Langue allemande et cours supérieurs de commerce. — Entrée : mi-octobre. 1340-2 Q

Confédération

La Banque de Genève

Le juge d'instruction Lang, chargé de l'affaire de la Banque de Genève, a rendu hier mardi une ordonnance aux termes de laquelle il se dessaisit en mains du Procureur général de l'instruction des plaintes du groupe de défense et du Grand Conseil, en tant qu'elles sont dirigées contre des personnes qui, par leurs fonctions, tombent sous le coup de la loi du 7 novembre 1849.

Le juge estime, en effet, avoir établi notamment quelles sont les personnes qui ont remis et quelles sont celles qui ont reçu les garanties faisant l'objet de la plainte du Grand Conseil spécialement; sur ce dernier point, il est hors de doute que les garanties ont été remises à M. Moriaud, conseiller d'Etat, chef du Département des finances; dès lors, le juge estime ne pas avoir compétence de procéder même à un interrogatoire de M. Moriaud, puisqu'il ne pourrait l'entendre qu'en sa qualité de conseiller d'Etat, alors en fonctions.

La journée des cheminots à l'exposition d'hygiène et de sport

La journée des cheminots à Berne, à l'Hysspa, promet de revêtir un caractère vraiment imposant. Demain jeudi, 10 septembre, arriveront à Berne les grands corps de musique et les sociétés de chant, les meilleurs gymnastes et les groupes sportifs de nos chemins de fer fédéraux, afin d'exécuter, dans la soirée, à la halle des fêtes de l'Hysspa, une représentation assurée du plus grand succès. Plus de 800 hommes montreront, par des productions musicales, par des chants, par des exercices de gymnastique et par du sport, ce dont nos cheminots sont capables d'accomplir à côté d'une besogne pénible, dans le domaine idéal et sportif. Des camarades de la Suisse allemande, de la Suisse romande et du Tessin se réuniront à cette occasion, afin de donner à cette manifestation un caractère artistique et sportif qui mérite une salle comble. Entre 17 et 18 heures, les sociétés se produiront devant le Palais fédéral en l'honneur de notre ministre des chemins de fer, M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, et devant les bâtiments des services de la direction générale. A 17 h. 30, un match de football mettra aux prises, sur le grand stade de l'Hysspa, le club de football des cheminots de Chiasso et l'équipe de football de l'Association sportive des cheminots de Berne, et à 20 heures s'ouvrira, dans la halle des fêtes de l'Hysspa, la grande soirée, au cours de laquelle le Dr Schrafl, président de la direction générale des Chemins de fer fédéraux, prononcera le discours officiel.

Les élections au Conseil national

Le comité du parti socialiste de Bâle-Ville a décidé de proposer à l'assemblée du parti de présenter pour les élections au Conseil national une liste complète portant cumulés les noms de MM. Fritz Hauser, conseiller d'Etat, et Friedrich Schneider, rédacteur, et de compléter la liste par trois autres candidats.

L'assemblée du parti évangélique de Bâle-Ville a décidé de présenter une liste pour les élections au Conseil national et de porter en tête de liste la candidature du professeur Hermann Maechtold.

AVANT L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

La conférence des présidents de groupes du Conseil national a examiné de quelle façon on pourrait liquider les postulats, motions et interpellations, dont quelques-unes ont été présentées il y a plusieurs années déjà. Il a été décidé de soumettre au nouveau bureau du Conseil national une suggestion tendant à inviter le Conseil fédéral à élaborer un rapport indiquant que 134 anciennes propositions seront simplement rayées, et une seconde suggestion disant que les postulats qui n'auront pas été traités par le Conseil fédéral après deux années seront rayés.

LE NOUVEL EMPRUNT FÉDÉRAL

Sur l'emprunt fédéral de 200 millions à 4 % qui servira à la conversion et respectivement au remboursement de l'emprunt fédéral de 1923 à 5 % arrivant à échéance le 15 décembre 1931 et du 7^{me} emprunt fédéral de mobilisation à 4 1/2 % de 1917 dénoncé pour le 31 décembre 1931, 170 millions seront offerts en souscription publique du 9 au 18 septembre. Un montant de 30 millions a été réservé pour les fonds spéciaux du Département des finances de la Confédération.

Nouvelles lois fédérales

Hier mardi expirait le délai référendaire pour la loi fédérale, sur la monnaie et, pour la loi sur la protection des armoiries publiques et sur d'autres signes publics. Le Conseil fédéral fixera la date de l'entrée en vigueur desdites lois.

ALPHONSE XIII EN SUISSE

Le roi d'Espagne quittera Vienne aujourd'hui, mercredi, pour la Suisse, où il compte chasser dans des régions de haute montagne.

ARMÉE SUISSE



Le colonel Ulrich Wille commandant de la 5^{me} division, à qui a été offert le poste de chef d'arme de l'infanterie.

Perte d'un avion militaire

L'avion de chasse du type D. 27 prenant part aux manœuvres de la 4^{me} division, qui fut forcé d'atterrir lundi, peu avant 16 heures, près de Lindenholz (région de Langenthal), à la suite d'une panne de moteur, est venu se jeter contre un arbre et dans un fossé, de sorte que toute sa partie supérieure a été démolie. Le pilote n'a que des contusions sans gravité.

Echos de partout

SUR LE DÉSACCORD DU TON

Du docteur Fiessinger, dans *Figaro*: A l'Académie de médecine, on entend parfois des orateurs qui ne sont pas médecins. A la tribune, ils empruntent les procédés du monde parlementaire. Ils commencent par se dresser de toute leur hauteur et à regarder les académiciens bien en face. Après avoir dit: « Messieurs », d'une voix chargée d'autorité, ils s'arrêtent un instant dans une pause impressionnante, pour jouir de l'effet que l'articulation de ce premier mot a produit sur l'admiration de l'auditoire. Ils continuent: « C'est un honneur » et s'arrêtent encore. Il faut, n'est-ce pas, que l'Académie se rende compte. Elle a devant elle un homme qui va lui dire des choses de l'intérêt le plus palpitant. Cet homme ne se trompe du reste pas sur la valeur des propositions qu'il soumet à l'Académie. Elles appellent l'attention et méritent qu'on les écoute.

Mais quelle fâcheuse manière de se faire entendre! Le geste est impérieux. La parole trop haute descend soudain à un registre sourd, les phrases, séparées par des intervalles lourds d'émotion, se précipitent ensuite dans une argumentation décisive, pressée, convaincante où, vers la fin de la période, le bras levé et l'index tendu démontrent de façon péremptoire la force irréfutable du raisonnement. L'Académie s'amuse. Un voisin dit: « C'est intéressant mais il s'est trompé de tribune. » A la Chambre des députés, pareil manège trouve sa place, mais à l'Académie de médecine la substance du discours interdit l'enflure de la voix. On y parle d'un ton uni, l'idée exposée s'impose directement, elle se garde de s'envelopper dans le clinquant des oripeaux oratoires.

Si elle n'obéit pas à ce sermone d'exposition, la maladresse provient de plusieurs causes qui tiennent les unes à la mentalité de l'orateur, les autres à l'influence du milieu. Très satisfait de sa personne, le discoureur estime que, du moment qu'il exprime une pensée, celle-ci fut-elle affligée de la pénurie mentale la plus manifeste, il importe d'enchaîner cette pensée dans le bijou du développement verbal, à la façon d'un diamant qui scintillerait entre les perles de l'éloquence. Un pareil contentement de soi qui nous suit comme une ombre devrait se réduire et se dissiper dans une atmosphère où sa présence détonne et frise le ridicule. Mais comment parviendrait-il à se corriger de sa suffisance s'il appartient à un esprit engourdi dans ses mouvements et incapable de s'élever d'une attitude où il s'est emprisonné à jamais?

Vous me direz que l'absence de goût, joue également son rôle. Extension d'une lacune en bonne partie imputable au contact de la grossièreté ambiante. En dépit de quelques esprits attachés aux traditions de l'humanisme antique, le gouvernement des foules répand autour de lui des ondes d'ombre où se noient toutes les grâces de l'esprit français: l'urbanité, la délicatesse, la courtoisie, l'habitude de la mesure, la perception des nuances, le sentiment aigu du disparate, l'horreur de l'excessif. On ne peut en vouloir à un homme qui, imprégné de littérature populaire, a perdu à cette imbibition la souplesse de ses antennes et s'enfoncé dans la vase des lieux communs déclamatoires.

Différents griefs ont été opposés au gouvernement parlementaire. Ce dernier n'est pas un des moindres qui puissent lui être reprochés. Il détraque chez le public la rectitude du goût avec l'absence de simplicité et la manie de l'emphase. La banalité se drape alors dans un pourpoint écarlate et les idées les plus humbles resplendent avec cet éclat criard qui rayonne des verroteries de pacotille.

MOT DE LA FIN

— Et les 500 francs que vous deviez me rendre cet été?
— Mais nous n'avons pas encore eu d'été cette année!

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Le vote de l'ordre du jour à la Chambre anglaise

Londres, 9 septembre.

(Havas.) — Pour le vote d'hier soir, aux Communes (voir *Nouvelles du jour*), il y avait 565 membres présents, sur 615 députés. Six parlementaires, remplissant des fonctions officielles, ne pouvaient prendre part au vote; 3 travaillistes se sont abstenus; 22 députés étaient absents. Sur 559 votants, 309 ont voté pour le gouvernement. Ce sont tous les libéraux et conservateurs présents, 3 indépendants et 12 membres du Labour Party, dont 7 ministres. Sur les 250 voix de l'opposition, il y avait 3 travaillistes indépendants, dont M. Oliver Baldwin, fils du ministre conservateur, 4 membres du groupe Mosley et 243 travaillistes.

Londres, 9 septembre.

(Havas.) — On a arrêté dans la soirée d'hier, parmi les sans-travail qui manifestaient aux environs de la Chambre des communes, 17 personnes pour refus de circuler et outrages aux agents.

Selon le *Morning Post*, les désordres auraient revêtu un caractère assez sérieux. Des milliers de communistes, dit l'organe conservateur, auraient tenté de forcer les cordons de police. On a dû faire appel à des renforts de police. Celle-ci dut charger à plusieurs reprises à coups de gourdins pour disperser les manifestants, qui étaient conduits par deux femmes portant des drapeaux. Tous chantaient l'*Internationale* et le *Drapeau rouge*.

M. Henderson au congrès des Trade-unions

Londres, 9 septembre.

Il a été officiellement annoncé, à la séance du congrès des Trade-unions, à Bristol, que M. Henderson, chef de l'opposition travailliste, arrivera dans cette ville ce soir mercredi et prononcera un discours au congrès, demain jeudi, avant l'ouverture d'un important débat sur la situation politique et financière.

M. Henderson rentrera à Londres à temps pour assister à la présentation du budget par M. Snowden au Parlement.

Le décret fiscal allemand

Berlin, 9 septembre.

Le chancelier, entouré des ministres des finances Dietrich et du travail Stegerwald, a reçu hier les chefs socialistes Herz, Illferding et Wells.

L'objet de la conversation était la modification admise par le chancelier au décret fiscal du 5 juin. Après de vives résistances, mais en raison de l'état des esprits, dans les masses ouvrières, le gouvernement a consenti à des modifications d'exécution dudit décret en faveur des chômeurs, des invalides de guerre et des ouvriers municipaux.

(On sait que le décret dit du 5 juin est celui qui, pour remédier à la crise financière menaçante, portait création de 573 millions d'impôts nouveaux, prévoyait pour 370 millions de réductions de traitements et pour 700 millions d'économies budgétaires, portant notamment sur les dépenses d'assistance sociale.)

Berlin ne peut payer ses fonctionnaires

Berlin, 9 septembre.

La ville de Berlin va se trouver forcée de ne payer qu'une partie du traitement de ses employés venant à échéance demain jeudi.

La situation financière de la ville est particulièrement difficile actuellement.

Dans les milieux officiels, on fait remarquer que l'aide du Reich est indispensable pour surmonter cette mauvaise passe, due à ce que les impôts, spécialement l'impôt sur le chiffre d'affaires, ne rentrent que plus tard.

Demain jeudi, les conseillers municipaux reprendront leurs travaux et examineront le plan d'économies établi par les divers services durant les vacances.

Les assemblées de districts recommencent également à siéger. On s'efforce de coordonner les travaux des nombreuses assemblées et il est probable que l'activité politique du conseil municipal passera au deuxième plan.

La dépression économique américaine

New-York, 9 septembre.

(Havas.) — D'après l'*American Iron Steel Institute*, les opérations des aciéries, pour le mois d'août 1931 se sont montées à 33,93 % de la production normale. Ce chiffre est le plus bas enregistré depuis 1917. La production de juillet dernier avait été de 34,15 de la normale et celle de 1930, en août, de 58,8 %.

Contre l'immigration aux Etats-Unis

New-York, 9 septembre.

(Havas.) — On a arrêté dix-neuf personnes accusées de faire partie d'une organisation qui, selon les autorités, aurait introduit illicitement 8000 étrangers aux Etats-Unis.

La fin de la révolte de l'escadre chilienne

Santiago du Chili, 9 septembre.

Exécutant l'ordre qu'il avait reçu le *Latorre*, escorté par de nombreux avions, a jeté l'ancre dans le port de Quintero. Les membres de l'équipage se sont constitués prisonniers. Le gouvernement a pris toutes les mesures d'ordre nécessaires.

Le Mexique et la Société des nations

New-York, 9 septembre.

(Havas.) — Le Mexique a accepté l'invitation qui lui a été faite d'adhérer à la Société des nations.

Mexico, 9 septembre.

C'est par M. Genaro Estrada, ministre des affaires étrangères mexicaines, qu'a été annoncée l'acceptation par le Mexique de l'invitation qui lui a été faite de faire partie de la Société des nations.

Gandhi lance un message aux Londoniens

Londres, 9 septembre.

Gandhi, qui est actuellement dans les eaux méditerranéennes à bord du *Rajputana*, trouve décidément que les invitations dont on l'abreuve sont indiscrettes. Il lui a donc paru opportun de lancer par téléphonie sans fil l'avertissement suivant:

« Mon intention est de m'appliquer dès que je serai arrivé à Londres à étudier la situation comme à faire comprendre celle de l'Inde. Je serai donc accessible à quiconque, hommes politiques, femmes ou publicistes, s'intéresse aux questions indiennes. Par contre, je ne refuserai systématiquement à toute invitation privée et à toutes distractions.

« Outre que je n'aurai pas le temps de me prêter à ces distractions mondaines, j'en ai perdu le goût, m'étant depuis de nombreuses années habitué à une vie de travail, de méditation et de prières. Pour la même raison, je m'abstiendrai de visiter tout lieu d'amusement. Je crois que je résiderai durant mon séjour dans la métropole, au Kinsley Hall, où je serai l'hôte de miss Muriel Lester. »

Le chef nationaliste hindou a refusé l'invitation de deux députés travaillistes désireux de célébrer en un banquet le 62^{me} anniversaire de sa naissance qui tombe en octobre prochain.

Très humoristiquement, Gandhi a fait remarquer que l'anniversaire de la naissance d'un vieil homme est trop insignifiant pour qu'en se donne la peine de s'en désoler ou de s'en réjouir en commun.

En attendant, la police de Londres n'est pas sans se préoccuper de l'arrivée de Gandhi et prend toutes ses dispositions pour que, durant son séjour, il soit également protégé contre ses ennemis et contre ses admirateurs. A cet effet, des détectives seront attachés discrètement à sa personne.

Japonais et Chinois

Londres, 9 septembre.

On mande de Tokio au *Daily Telegraph*: Le Conseil du cabinet d'hier mardi a délibéré sur les mesures à prendre à la suite de l'incident provoqué par l'assassinat, par des soldats chinois, du capitaine d'état-major japonais, Nakamura. Le Conseil a décidé d'attendre les résultats de la seconde enquête chinoise. S'ils ne sont pas jugés satisfaisants, le gouvernement pourra prendre les mesures nécessaires pour la protection des droits et des intérêts japonais en Mandchourie.

Londres, 9 septembre.

On mande de Pékin au *Daily Telegraph*: L'inquiétude provoquée par l'attention des rapports sino-japonais, à la suite de l'incident de Nakamura et du boycottage des marchandises, s'accroît à Pékin. Les Chinois, devant l'hostilité croissante du Japon, continuent à renforcer ce boycottage. Des perquisitions sont faites parmi les étrangers de Tien-Tsin, susceptibles de posséder des produits japonais. Le Japon s'émue de l'influence croissante en Mandchourie de la Russie dont les canonniers croisent constamment aux embouchures du Sungari. On croit, à Pékin, que ces diverses causes d'irritation peuvent provoquer des mesures énergiques de la part du Japon à un moment où l'Amérique est absorbée par ses difficultés intérieures.

Un crime de contrebandiers de l'alcool

Londres, 9 septembre.

On mande de New-York au *Daily Telegraph*: Des contrebandiers en spiritueux, pour se venger de la campagne dirigée contre eux par M. Cavanaugh, chef de la police de Bernardville, l'ont attiré dans une embuscade et l'ont tué à coups de revolver.

Au congrès de la libre pensée

Berlin, 9 septembre.

Le Congrès international de la libre pensée qui s'est terminé lundi à Berlin, a décidé la fusion des deux groupes internationaux, dont le siège était à Bruxelles et à Prague. La nouvelle Union internationale de la libre pensée se fixera à Prague. M. Tervagne (Bruxelles) en a été élu président, et M. Hartwig (Prague), secrétaire.

Une résolution adoptée à l'unanimité déclare que l'Union internationale de la libre pensée ne se rattache à aucun parti politique, mais elle se contredit immédiatement en affirmant que le socialisme est son idéal. Elle considère comme sa tâche la plus prochaine de soutenir les partis socialistes et les syndicats dans leur lutte contre le fascisme.

L'arrivée du « Nautilus » au Spitzberg

Longyear City (Spitzberg), 9 septembre.

(Havas.) — Le *Nautilus*, arrivé ici, marchait à la vitesse de 12 nœuds à l'heure. Il ne donnait nullement l'impression d'avoir subi de fortes avaries. L'interruption des communications radiophoniques s'explique, d'une part, par la plongée sous la glace, d'autre part, par un accident à la bobine de choc de l'appareil de

téléphonie sans fil, qui avait été complètement brûlée. Il a fallu plusieurs jours pour la réparer. Les membres de l'expédition se sont déclarés entièrement satisfaits des expériences faites.

Le sous-marin a commencé à se réapprovisionner. Il poursuivra sa route dès qu'il sera prêt.

Grève de mineurs anglais

Londres, 9 septembre.

Le *Daily Telegraph* dit que 2,000 mineurs d'une mine de Whitehaven se sont mis en grève à la suite du renvoi d'un des leurs.

Le temps

Paris, 9 septembre.

En dépit des prévisions pessimistes que nous relations hier, l'anticyclone a résisté victorieusement, jusqu'à présent, aux assauts des perturbations venant de l'Atlantique. Son influence protectrice nous valut une nuit claire et étoilée, mais on notait, hier, à 7 heures, 5^e seulement.

Toute la journée, le ciel resta bleu, avec de rares nuages que chassait un vent de nord-est plus fort que la veille.

On prévoit pour aujourd'hui mercredi un ciel nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses ou d'orages en certains points. La température se réchauffera vraisemblablement.

SUISSE

Le cas de M. Alexandre Moriaud

Genève, 9 septembre.

A propos de l'ordonnance rendue, hier soir, par le juge d'instruction dans l'affaire de la Banque de Genève, il y a lieu de préciser qu'il s'agit en l'occurrence de toute l'activité de M. Alexandre Moriaud en sa qualité de délégué de l'Etat de Genève auprès de la Banque, et notamment en ce qui concerne les garanties de l'avance de quatre millions que l'Etat a faite à la Banque.

Une procédure ne peut être engagée contre un membre du pouvoir exécutif qu'avec l'assentiment du Grand Conseil.

Le Grand Conseil pourra donc être sollicité de donner l'autorisation d'exercer les poursuites, ce qui entraînerait un arrêt de renvoi devant le tribunal compétent.

SOMMAIRES DES REVUES

Numéro d'automne d'*« Alpes et Plages »*. — L'Union romande du tourisme (*Pro Lemano*), Lausanne, vient d'édition, à titre de propagande pour la saison d'automne en nos villes et stations romandes, un numéro spécial de sa revue officielle: *Alpes et Plages*.

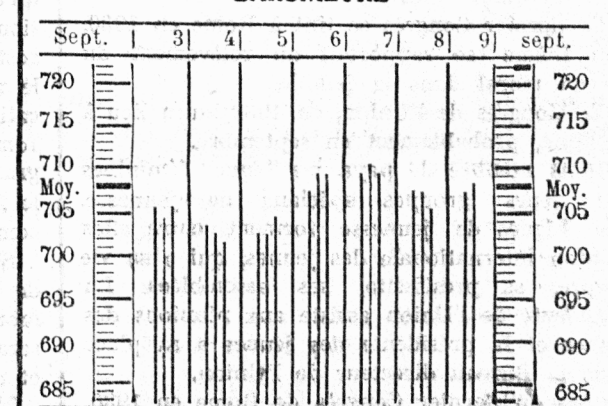
Richement illustrée de photographies originales se rapportant à nos cinq cantons romands, cette publication se présente fort bien. Elle contient en outre des articles en anglais et en allemand célébrant très justement les mérites de nos régions durant les mois de septembre et octobre. Distribuée gratuitement en Suisse et à l'étranger, elle ne manquera pas d'être pour notre industrie touristique romande un précieux ambassadeur.

La Suisse sportive, Lausanne, N° 20, 2 septembre: Le nouveau championnat de football, par Abel Vaucher. — Le match Suisse-Italie. — Alpinisme: Si nous parlons technique (suite), par Pierre Cabotz. — Motocyclisme: le grand-prix vaudois. — L'actualité sportive par l'image. — Yachting: les régates internationales d'Evian, par Jean Nicollier. — Aviation: pour l'aviation commerciale, par Ernest Nef. — Natation: l'activité du Cercle des nageurs de Lausanne. — La traversée de Genève à la nage. — Communiqués. — Notre calendrier sportif. — Echos du match d'athlétisme Suisse-France. — Automobile: avant le grand-prix de Monza.

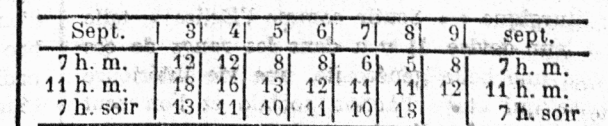
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

9 septembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE



CHANGES A VUE

Le 9 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20	20 20
Londres (1 livre sterling)	24 90	24 94
Allemagne (100 marks or)		
Italie (100 lires)	26 73	26 93
Autriche (100 schillings)	71 85	72 35
Prague (100 couronnes)	15 07	15 27
New-York (1 dollar)	5 40	5 44
Bruxelles (100 belgas; 500 fr. belg.)	71 30	71 50
Madrid (100 pesetas)	45 50	46
Amsterdam (100 florins)	206 45	206 95
Budapest (100 pengö)		

L'Union internationale des Ligues féminines catholiques

Résumé de l'exposé de M^{lle} Adèle Thürlér à la Semaine sociale de Fribourg

Beaucoup parmi vous ont certainement entendu parler de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques, mais serait-ce un jugement téméraire que de supposer que, pour un nombre au moins équivalent, ce pourrait être chose totalement ignorée.

Alors, si vous le voulez bien, mettons-nous quelques instants en face de cette grande organisation, soit pour apprendre à la connaître, soit pour apprendre à la mieux connaître.

Il est plusieurs motifs qui nous y engageant et le motif principal est incontestablement le fait que cette Union naquit sur le désir même de Sa Sainteté Pie X.

De tous temps l'on s'est plu à affirmer que « l'union fait la force », et tout bons Suisses que nous sommes, nous n'avons pas le monopole de la devise. Elle est en honneur partout et, pour ce qui est de l'organisation féminine, nous, femmes catholiques, nous nous sommes laissés devancer en d'autres milieux.

En 1910, alors que les femmes catholiques s'agréaient encore en de multiples efforts individuels ou commençaient timidement à s'organiser nationalement, la puissante organisation internationale neutre qui a nom de Conseil international des femmes et qui compte des ramifications dans le monde entier était en plein épanouissement déjà. Avec des intentions généreuses, sans doute, mais non guidées par les clartés de notre foi catholique, son point de vue ne peut être que fort différent du nôtre sur des questions pourtant fondamentales.

D'importants problèmes étaient alors à l'étude au sein de l'organisation : l'école, le mariage, les lois qui le régissent, et l'orientation sur ces graves questions devant des enseignements de notre foi conduisait à des solutions pratiques inadmissibles pour nous catholiques. C'est alors que le Saint-Père éleva la voix et formula le désir de voir les femmes catholiques du monde entier, ça et là unies déjà dans des associations ou des groupes nationaux, groupées plus étroitement encore dans une grande fédération internationale catholique dont les principes inspireraient l'action générale.

Le désir du Saint-Père trouva d'emblée un large écho dans le monde catholique ; il le trouva tout près de nous dans les rangs des femmes suisses, mais la réalisation de la fondation de l'Union revient à la Ligue patriotique des Françaises, qui, en 1910, convoqua à Bruxelles une réunion internationale des organisations catholiques féminines où le *Frauenbund* (Ligue des femmes catholiques suisses) était représenté déjà par sa vice-présidente romande, M^{me} de Montenach, qui s'y trouvait à un double titre, représentant également les Œuvres de protection de la jeune fille.

C'est de cette rencontre qu'est sortie l'Union internationale des Ligues féminines catholiques. Les Ligues nationales ou les Ligues spécialisées, pour les caractériser d'un mot, sont toutes nées, peut-on dire, d'un désir d'apostolat, cherchant à imprégner leur action sociale d'esprit chrétien.

L'Union fédère les Ligues et Associations féminines catholiques dont le programme offre un caractère d'intérêt général, dont la sphère d'action s'étend à tout le moins à une région importante d'un pays ou à une profession déterminée, à condition que ces ligues et associations soient indépendantes de tout parti politique et aient pour but de travailler au maintien de la foi, à la défense des libertés religieuses, à l'organisation de l'action sociale catholique dans un esprit de soumission pleine et constante aux directions du Souverain Pontife.

L'Union est chère à Sa Sainteté Pie XI, comme elle le fut à ses prédécesseurs. Elle possède un cardinal protecteur en la personne du cardinal Ceretti, qui a succédé au regretté cardinal Merry del Val. C'est le Pape lui-même qui se réserve la nomination de la présidente, et l'Union qui tient ses Congrès, appelés Conseils, tous les deux ans, les tient régulièrement à Rome une fois sur deux, c'est-à-dire tous les quatre ans.

Le dernier Congrès se tint à Rome en 1930. Son thème se rapportait au relèvement du niveau moral dans la famille.

Le Congrès de l'Union, en 1932, aura lieu à Lucerne, probablement en septembre.

Dans nombre de pays, les Ligues féminines ont leurs groupes spéciaux de jeunesse. Ces Ligues de jeunesse forment entre elles l'Union internationale des jeunes, qui a sa vie propre, sa présidente, ses assemblées. La présidente de l'Union assiste aux réunions des jeunes et la présidente des jeunes a sa place dans le Bureau directeur de l'Union.

Lors du dernier Congrès de Rome en 1930, le programme des jeunes était orienté vers la vie liturgique : « Sentir comme l'Eglise », telle était leur devise. Il y a dans les rangs de ces jeunes une belle générosité, une vie intérieure intense qui étaye l'action sociale et l'on sent là le réservoir de l'action catholique de demain.

Au sein de l'Union fonctionnent des commissions permanentes d'études qui suivent les questions générales qui intéressent spécialement l'Union, parmi lesquelles, au premier rang, les moyens de préservation de la foi, les questions de formation de l'enfance et de la jeunesse, les méthodes éducatives, les conditions du travail professionnel, la formation civique de la femme, les institutions de bienfaisance adaptées à notre temps, etc.

L'Union a sa place à la Société des nations dans les comités de la traite des femmes et des

enfants et de la protection de l'enfance ; elle envoie un délégué attitré à chacune des sessions de l'un et de l'autre comité qui se tiennent annuellement à Genève.

Il est certes bien appréciable pour les femmes catholiques de posséder une organisation internationale qui suit de près les initiatives diverses, les mouvements d'opinions, à l'égard de tant de courants qui traversent notre société moderne et dont la presse et la littérature se font quotidiennement l'écho.

Non seulement l'Union des Ligues féminines catholiques éclaire sur l'attitude à prendre vis-à-vis de telle ou telle question, les jugeant en regard de l'enseignement du Christ et de son Eglise, mais, bien que sans tapage, il lui arrive, en face de telle et telle poussée perfide, de remuer l'opinion et de crœser parmi les femmes catholiques des mouvements qui, au moment opportun, se mettent au travers de tentatives et de lois qui s'attaquent aux principes fondamentaux de notre morale.

Après avoir exposé les rouages de cette grande organisation, la conférencière a entrepris de chercher si et comment sont compatibles pour la femme un rôle familial et un rôle social.

« La femme doit rester au foyer ; la femme doit être ménagère, la femme doit être femme dit-on. C'est vrai. Qui voudrait y contredire ? Mais cela exclut-il un rôle social ?

Il n'est nullement question ici d'exaltation de la femme faisant irruption dans la société comme rivale de l'homme ; il est question de la femme, telle que Dieu l'a créée aux côtés de l'homme comme gardienne et providence du foyer, soit qu'elle soit mère par vocation, soit qu'elle le soit par les fibres maternelles que recèle tout cœur de femme et qui resteront toujours son plus bel apanage.

Le rôle social de la femme n'est autre chose que la dilatation de l'amour qu'elle a au cœur et qui, de la famille, débordé au dehors. Et encore est-il vrai d'ajouter que pour être compatible avec son rôle familial, le rôle social de la femme est en présence de toute une gamme que régleront les circonstances. Il saute aux yeux que la jeune épouse et la jeune maman ne donneront pas à l'action sociale la même collaboration que celle dont les enfants ont grand besoin ; pas davantage que ne le feront de la même manière la femme et la jeune fille libres de leur temps et celles qui sont rivées à une tâche quotidienne dont le salaire fait vivre la famille ; les ressources matérielles établiront une échelle avec laquelle il faudra compter aussi ; les aptitudes, la santé en seront une autre encore, mais, avec la réserve de toutes ces nuances et de celles que l'on pourrait ajouter, reste encore, pour toutes les femmes et les jeunes filles catholiques qui aiment Dieu et qui savent que son amour ne fait qu'un avec celui du prochain, le devoir de s'intéresser au bien général.

Il est dans le monde, au-delà des frontières de notre propre foyer, au-delà de nos proches, des plaies morales et physiques à panser ; des misères profondes de toutes sortes, des angoisses, des souffrances, des aberrations de l'opinion, des doctrines trompeuses, des confusions qui renversent les valeurs, des courants qui conduisent plus ou moins les esprits à la dérive et, à tout cela, nous ne pouvons être indifférents, nous, catholiques, moins que tous autres, si nous voulons vivre notre foi.

Si les ligues et associations ont surgi, c'est précisément dans le but de faire face à ces courants, d'éclairer l'opinion, de voir aux besoins les plus pressants et d'unir les femmes pour essayer un effort collectif là où l'effort individuel serait impuissant.

La femme commencera donc à faire œuvre sociale en apprenant à connaître ces ligues et ces associations nées des besoins divers et actuels de notre société et qui sont des cadres tout préparés pour l'action catholique sociale. Je dis à dessein : apprendra à connaître, car l'ignorance, en cette matière comme en tant d'autres, c'est la porte ouverte au parti-pris et au préjugé.

Vis-à-vis des ligues et associations, il est encore, selon les circonstances, une gradation d'attitudes qui toutes serviront la cause à des degrés divers. D'abord, ne pas ignorer ces ligues et associations ; éviter de leur être systématiquement hostiles ; les voir objectivement dans le but qu'elles poursuivent indépendamment des gens plus ou moins sympathiques qu'on y rencontrera. Si l'on verse une cotisation, si minime soit-elle, la verser, non d'un geste d'automate, mais avec l'intention d'aider le mouvement ; se tenir au courant des publications — s'intéresser aux suggestions qui s'y font jour —, assumer une tâche, petite ou grande, accepter une place dans un comité, s'il le faut ; d'un mot, ce qu'on fait, le faire avec cœur.

Si ces conditions se réalisaient de la part de toutes les femmes catholiques, quel beau mouvement d'ensemble et comme le terrain serait préparé pour faire de grandes choses et des choses utiles !

M^{lle} Thürlér a emprunté à l'activité des ligues, quelques traits de ces mouvements d'ensemble, possibles, parce qu'on est en nombre et qu'on se laisse mobiliser. Il n'est pas ordinaire le geste de la Ligue de la jeunesse féminine catholique italienne qui, à elle seule, par une journée où les jeunes filles se tiennent à la porte des églises, leur sébile en mains, assurent, bon an mal an, un million de livres à l'université catholique de Milan.

C'est la Ligue féminine également, associée à la Protection de la jeune fille, qui, en Pologne, est intervenue dans la détresse économique de la guerre et de l'après-guerre en organisant à Cracovie, dans les meilleures conditions possibles et dans les quartiers les plus indiqués, des restaurants qui ont servi jusqu'à 100.000 repas par an et subsistent aujourd'hui encore.

Enfin, M^{lle} Thürlér a rappelé l'initiative des œuvres de guerre prise par le Centre international des Œuvres de protection de la jeune fille, secondé par le Comité national suisse ; recherche des disparus, rapatriement des prisonniers, accompagnement dans les trains des familles d'évacués.

Etrange peut-être à première vue, de la part de la Protection de la jeune fille, cette action insolite ; mais sa situation en pays neutre et sa constitution internationale la prédestinaient à cette mission.

M^{lle} Thürlér a rappelé plus spécialement l'Office d'expédition de vivres et vêtements aux prisonniers de guerre civils et militaires. Outre les soldats, c'étaient, en Autriche, des familles entières ravitaillées par ses soins. L'Office fonctionna si régulièrement qu'il gagna la confiance de l'administration des postes, qui fit de l'Office de la Protection établi dans le sous-sol de la Maison de justice sa succursale pour les envois des particuliers dans les camps de concentration.

Il n'est pas de cloison étanche entre le rôle familial et le rôle social de la femme ainsi compris. Ils se complètent l'un l'autre, ils s'aident l'un l'autre.

La famille s'enrichira toujours de l'action sociale de ses membres. Quand l'esprit est plus éclairé ; quand il ne reste pas étranger aux problèmes passionnants et aigus parfois qui se posent dans la société ; quand on a vu que à côté de ses propres souffrances, il en est d'autres, alors on commence à réfléchir, on sent mieux ses responsabilités et, dans la famille, l'on se prépare mieux à la vie vraie.

M^{lle} Thürlér a cité l'une des actions les plus récentes de la ligue : l'action en faveur de nos populations montagnardes, qui a secondé l'initiative de M. le conseiller national Baumberger. Alors que des efforts individuels eussent été vains, le *Frauenbund* est là et tente avec succès une action collective et organisée.

L'organisation de cours ménagers itinérants vient heureusement compléter les cours de jardinage en indiquant pratiquement la meilleure utilisation culinaire des produits du sol. Et, par surcroît, le contact pris avec ces intéressantes populations montagnardes a son prolongement de sympathie par l'envoi, par le *Frauenbund*, de cadeaux de Noël. Et la joie régnait en ces cœurs à la lueur du sapin traditionnel.

Enfin, c'est la Protection de la jeune fille qui a pour but de venir en aide à la jeune fille jetée dans le monde sans défense en se mettant en peine de lui assurer, où qu'elle aille, un logis, mieux que cela, un homme dans des conditions de sécurité, de lui assurer aussi par ses divers secrétariats et jusque dans le plus petit village, par l'intermédiaire de ses « correspondantes », les renseignements dont elle peut avoir besoin, pour assurer ses moyens d'existence par un travail honnête.

Son Secrétariat international, à Fribourg, est le pivot de l'organisation. La Protection a besoin de collaboratrices à tous les degrés ; sans réclamer de diplômes, elle s'en accommode fort bien ; les jeunes intellectuelles aux aptitudes littéraires lui sont d'une extrême utilité pour les rédactions qui lui incombent ; il lui faut des compétences un peu dans tous les domaines ; elle a besoin de secrétaires, de collaborations pratiques, de dévouements, quels qu'ils soient.

Un point doit unir la vie familiale et la vie sociale. La vie familiale ne désertera pas la rive où elle a bâti sa demeure, mais elle voisine avec l'autre rive ; à ce contact, elle élargira son horizon ; elle verra que d'autres peinent ; que d'autres ont besoin de se sentir traités en frères et qu'ils trouveront là seulement l'apologie vivante du christianisme.

Nouvelles religieuses

Le succès des écoles des missionnaires en Abyssinie

Le gouvernement éthiopien, sous l'impulsion de plus en plus active de Sa Majesté Haïle-Sellassié I^{er}, a décidé de multiplier les écoles dans l'Empire et il est heureux du concours généreux et plein de succès des missionnaires, Pères, Frères et Sœurs.

Voilà deux ans que les Frères de Saint-Gabriel ont reçu la direction de l'école que l'empereur a fondée à Harar à la mémoire de son père, feu le Ras Makonnen. Dans la province du Kambata, le gouverneur général a aussi organisé un petit collège où ses propres fils et les enfants des plus grands chefs ont appris, sous la direction des Pères Capucins, la langue française et les différentes sciences conformément aux programmes d'Europe. Le succès a été si étonnant et si rapide que les chefs des provinces voisines veulent aussi fonder des écoles dans leurs districts et les confier à des religieux français.

Mgr Jarousseau, vicaire apostolique, vient d'accorder au Dédjaz Birrou, ministre de la guerre, le Père Exupère, qui va établir une grande école dans sa province du Sidamo.

Séminaire régional dans l'Afrique équatoriale

Le Séminaire de Libreville (vicariat apostolique du Gabon) date de l'année 1856. Il a donné jusqu'à ce jour 11 prêtres indigènes, dont l'un d'eux est décédé, il y a 7 ans, et les 10 autres travaillent de concert avec les 24 Pères du Saint-Esprit présents dans le vicariat.

Les vicaires apostoliques de Brazzaville, Loango et Gabon viennent de décider d'un commun accord, de grouper au Séminaire Saint-Jean les grands séminaristes des trois vicariats, de sorte que, aux six séminaristes du Gabon, qui doivent commencer les études de philosophie en octobre prochain, viendront s'adjoindre ceux des deux vicariats voisins.

FRIBOURG

Pèlerinage Einsiedeln-Sachsels

Les participants au pèlerinage d'Einsiedeln-Sachsels, qui aura lieu du 16 au 19 septembre, s'annoncent nombreux. Le comité fait tout pour que les pèlerins en rapportent un pieux et bienfaisant souvenir. Il fait si bon se retrouver auprès de Notre-Dame des Ermites, surtout durant la belle octave de la dédicace de sa basilique, durant laquelle se succèdent de si belles cérémonies, toutes à la gloire de la Sainte Vierge, qui, là, comme à Lourdes, se plaît à exaucer les prières de ses enfants même par des miracles (un fait récent l'atteste). Sachsels, attiré par ses sites paisibles et verdoyants tout embaumés du parfum de vertus et des souvenirs du bienheureux Nicolas de Flue, le grand pacificateur de notre patrie, que Fribourg a exalté avec tant de ferveur dans la célébration grandiose du 450^{ème} anniversaire de son entrée dans la Confédération suisse, souvenirs que les pieux pèlerins de Sachsels commémoreront dans les pittoresques solitudes de Flueli et du Raaf, le 18 septembre.

Voici l'horaire du train spécial :

Aller

Mercredi 16 septembre

Fribourg, départ,	9 h. 37
Guin, dép.,	9 h. 45
Fillistorf, dép.,	9 h. 51
Schmitten, dép.,	9 h. 56
Flamatt, dép.,	10 h. 04
Berne, arrivée,	10 h. 22
Berne, départ,	10 h. 27
Arth-Goldau, arrivée,	13 h. 28
Arth-Goldau, départ,	13 h. 35
Einsiedeln, arrivée,	14 h. 42
Jeu, 17 septembre, séjour à Einsiedeln.	

Vendredi 18 septembre

Einsiedeln, départ,	8 h.
Arth-Goldau, arrivée,	9 h.
Arth-Goldau, départ,	9 h. 15
Brunnen, arrivée,	9 h. 29
Brunnen, départ,	9 h. 43
Alpnachstad, arrivée,	12 h.
Alpnachstad, départ,	12 h. 10
Sachsels, arrivée,	12 h. 29

Samedi 19 septembre

Retour

Sachsels, départ,	7 h. 49
Interlaken (gare de l'Est), arrivée,	10 h. 18
Interlaken (Bahnhof), départ,	12 h. 58
Thoune, arrivée,	13 h. 31
Thoune, départ,	13 h. 36
Berne, arrivée,	14 h. 03
Berne, départ,	14 h. 05
Flamatt, arrivée,	14 h. 22
Schmitten, arrivée,	14 h. 30
Fillistorf, arrivée,	14 h. 47
Guin, arrivée,	14 h. 52
Fribourg, arrivée,	15 h.

A son arrivée à Fribourg, le pèlerinage se rendra à l'église du Collège Saint-Michel, pour se terminer auprès des reliques de saint Pierre Canisius par la Bénédiction du Saint Sacrement.

L'horaire établi ci-haut permet aux pèlerins de tous les cantons diocésains de rejoindre le train spécial à Fribourg, le matin même du départ, et de rentrer chez eux le samedi soir, 19 septembre. Les pèlerins feront bien de retenir leurs chambres d'avance. Pour leur entretien, ils trouveront, soit à Einsiedeln, soit à Sachsels, dans une chrétienne et généreuse hospitalité, tout ce dont ils auront besoin et à des prix des plus modiques.

Il n'est pas inutile de recommander de se munir de vêtements supplémentaires, pour le séjour à Einsiedeln, la traversée du lac des Quatre-Cantons, du col du Brunig et de l'Oberland bernois. Même par le beau temps, qui, nous l'espérons, sera fidèle, il fait déjà très frais dans ces régions le matin et le soir. Il est aussi rappelé qu'il est défendu et dangereux de jeter par les fenêtres du train des bouteilles, des boîtes de conserves, des débris de repas. Ceux-ci doivent être laissés enveloppés de papier dans les wagons et les wagons doivent être remis dans une parfaite propreté.

Les instructions utiles, ainsi que le manuel gratuit du pèlerinage, seront donnés aux pèlerins pendant le parcours.

La journée des machines agricoles à Grangeneuve

Grâce à l'initiative de la commission des cultures de l'Union des paysans fribourgeois, présidée par M. Benninger, professeur, une journée de machines agricoles pour le travail de sol avait été organisée pour samedi dernier sur le domaine de Grangeneuve. Vingt-sept maisons suisses ont exposé et mis en marche les machines les plus perfectionnées. Celles-ci ont été choisies, en tenant compte des besoins de l'agriculture fribourgeoise, par M. l'ingénieur Hauser, chef de l'Office des machines agricoles de l'Union suisse des paysans et de la Fondation « Trieur » à Brougg. Il y eut plus de 100 machines et instruments présentés.

La veille, des conférences et des projections cinématographiques sur le machinisme agricole avaient été faites à l'Ecole d'hiver.

Malgré le mauvais temps, la journée de samedi a eu un grand succès. Plus de 1000 personnes ont visité les machines et suivi les démonstrations sur le domaine de Grangeneuve. Tous les districts avaient des participants. Il y a eu également beaucoup de monde des cantons voisins.

C'était la première manifestation de ce genre en Suisse romande, pour accélérer le mouvement en faveur des cultures.

Les principaux fabricants et négociants en machines agricoles de la Suisse s'étaient donné rendez-vous, ce jour-là, à Grangeneuve. Parmi les personnalités présentes, signalons

M. Savoy, conseiller d'Etat, M. A. Morard, président de l'Union des paysans fribourgeois, MM. Rochoix, Boschung et Benninger, conseillers nationaux, Dr Jordi et l'ingénieur Boudry, délégués de la Fondation « Trieur ».

A midi, plus de 120 personnes ont diné dans le réfectoire de l'Ecole d'hiver, trop petite pour contenir tant de monde. M. Morard, président de l'Union des paysans fribourgeois, a souhaité la bienvenue aux hôtes de Grangeneuve et a mis en relief la signification de la nombreuse participation à cette journée.

Prent encore la parole M. Dr Jordi, professeur à l'école d'agriculture de la Ruti, au nom de la Fondation « Trieur ». M. Boschung, conseiller national, et M. Aebly, fabricant à Berthoud, au nom du Syndicat des fabricants de machines agricoles de la Suisse.

Réunion régionale de « Pro Juventute »

La réunion régionale de « Pro Juventute », tenue lundi 7 septembre, à Fribourg, a eu une participation réjouissante. De nombreux ecclésiastiques et plusieurs religieux y ont pris part et ont ainsi témoigné leur sympathie à l'Œuvre pour la jeunesse.

En l'absence de M. Hertig, président, M. Duruz, vice-président, a souhaité la bienvenue à l'assemblée et a eu un souvenir ému pour M. Léon Genoud, fondateur de « Pro Juventute » dans le canton de Fribourg.

M. le chanoine Rast a fait part de la sympathie de Mgr Besson pour cette œuvre, qui est essentiellement charitable. M. le conseiller d'Etat Perrier, empêché d'assister à la réunion, avait fait parvenir ses vœux.

Il a été fait un exposé sur l'organisation de la vente et la propagande à systématiser dans notre canton.

M. le Dr Lœliger, secrétaire général de « Pro Juventute » à Zurich, entretint l'assemblée de la prochaine vente de décembre. Il a présenté les timbres et les cartes qui seront offerts au public, et qui ont beaucoup plu. Il a dit la préoccupation du secrétaire général de satisfaire tous les goûts par la confection des timbres et cartes annuels. Il a fait remarquer aussi que certaines organisations vendent des cartes au mois de décembre ou fin novembre et nuisent ainsi à la vente « Pro Juventute ». Il a prié le comité de bien vouloir se mettre en rapport avec ces organisations afin de remédier à cet inconvénient. M. le docteur Perrier a parlé de puériculture, sujet dans lequel il excelle. Il a fait ressortir les devoirs de la mère à l'égard de l'enfant et a recommandé vivement les consultations maternelles appelées à rendre de si grands services, non pas seulement dans les villes, mais aussi à la campagne. Par les consultations maternelles, le docteur n'atteint pas seulement l'enfant, mais surtout la mère à qui il donne des conseils pour maintenir les nourrissons en bonne santé.

Des échanges de vues, des suggestions pratiques ont résulté de cette conférence, qui, quoique traitant d'un sujet spécial, a intéressé vivement tout le monde.

Il a été question également des secours qu'on peut demander à « Pro Juventute ». L'assistance a pu se convaincre que, en une infinité de cas, on a la facilité de s'adresser à cette œuvre et d'en obtenir un soutien.

Un goûter offert par le Secrétariat général a clos cette réunion empreinte de la plus grande cordialité.

Société de tir de la ville de Fribourg

Cette société a terminé sa saison par un tir de clôture, les 29 et 30 août, tir qui a eu un plein succès ; en voici les meilleurs résultats :

Concours de groupes : 1. Les Incomplets « Payerne », 1950,9 points ; 2. Société de tir de la ville « Sarine », 1930,8 p. ; 3. Le Mouret, 1900,6 p. ; 4. Société de tir « Châttonnaye », 1881,7 p. ; 5. Société de tir de la ville, 1877,8 p. ; 6. Sous-officiers, Fribourg, I, 1797,6 p. ; 7. Sous-officiers, Fribourg, II, 1729,6 points.

Meilleurs résultats individuels : Concours de groupes, médaille d'argent : MM. Louis Dupraz, Fribourg, 443 points ; Michel de Weck, Fribourg, 428,9 p. ; Alfred Corboud, Fribourg, 424 p. ; Ernest Reinhart, Middel, 419 p.

Cible société « silhouette sanglier » : 1. Robert Jordan, 56/26 points ; 2. Walter Widmer, 56/24 p. ; 3. Dagobert Zwimfer, 52/23 p. ; 4. Louis Wolhauser, 52/17 p. ; 5. Paul Pythoud, 50/23 p. ; 6. Louis Butly, 50/17 p. ; 7. Auguste Stucky, 50/14 p. ; 8. Alphonse Andrey, 49/24 p. ; 9. Alfred Corboud, 49/23 p. ; 10. Otto von Dach, 49/22 p.

Cible centenaire : classement alternatif à l'addition et coup centré : 1. Walter Widmer, 346,9 p. ; 2. Zwimfer, 99 p. ; 3. Alfred Corboud, 346 p. ; 4. Florian Bullo, 98/95 p. ; 5. Fernand Haring, 342,4 p. ; 6. Ernest Reinhart, Middel, 98/82 p. ; 7. Hans Grauwiler, 341,5 p. ; 8. Max Eggertswyler, Prroman, 97/93 p. ; 9. François Egger, 338,8 p. ; 10. Louis Butly, 97/91 points.

Cible Sarine : 1. Michel de Weck, 94/46 p. ; 2. Max Eggertswyler, Prroman, 94/43 p. ; 3. Robert Jordan, 93/40 p. ; 4. Alfred Corboud, 93/39 p. ; 5. Olivier Dévand, Châttonnaye, 92/43 p. ; 6. Louis Ruffieux, 92/40 p. ; 7. Louis Butly, 91/43 p. ; 8. Joseph Barras, Lossy, 90/43 p. ; 9. Ernest Wenger, Rosé, 90/41 p. ; 10. Florian Bullo, 89/43 p.

Cible Match : 1. Fernand Haring, 123 p. ; 2. Ernest Wenger, Rosé, 118 p. ; 3. Georges Riva, 117 p. ; 4. Walter Widmer, 116 p. ; 5. Louis Ruffieux, 116 p. ; 6. Louis Dupraz, 115 p. ; 7. Florian Bullo, 114 p. ; 8. Eugène Suter, 111 p. ; 9. Fritz Andrist, 110 p. ; Ernest Reinhart, Middel, 104 p.

Calendrier

Jeu, 10 septembre

Saint NICOLAS DE TOLENTINO, confesseur
† 1310

Les réserves fédérales de chasse

Les réserves fédérales de chasse ont pour but la conservation de différentes espèces de gibier de montagne spécialement. C'est la loi fédérale de 1875 qui les a rendues obligatoires pour les cantons où le chamois, en particulier, était en train de disparaître.

Il existe aujourd'hui vingt-quatre réserves, de superficies bien différentes, dans treize cantons montagnards. Ces territoires sont légalement fermés à la chasse pour cinq ans, mais, le plus souvent, ils sont simplement maintenus tels. Disons d'emblée que le but que la loi se proposait fut atteint, puisque nos Alpes possèdent aujourd'hui dix fois plus de chamois qu'en 1875. Qui croirait que nos chasseurs suisses tuent, chaque automne, plus de 3,000 chamois — dont environ 2,000 aux Grisons — sans, pour autant, compromettre le magnifique troupeau ?

Il faut remarquer cependant que beaucoup de cantons n'ont pas attendu la loi de 1875 pour établir des réserves, puisque celle du Kerpstock (2707 m.), dans le canton de Glaris, existe sans interruption depuis le XV^{me} siècle. Et la Landsgemeinde de ce printemps en vota à l'unanimité le maintien pur et simple, tout comme elle repoussa l'affermage en 1926.

Dans le canton de Fribourg, la première réserve dont il est fait mention date de 1731 : il y a donc exactement 200 ans. Furent mis à ban pour 10 ans, dit le document d'alors, les forêts ci-après : Le Devin de Vuadens, les Bendes et Joux de Vétruz, la Joux de Messieurs, les Epelles, la Joux du Piaz, les Joux autour de la grande et petite Assetas, les 40 poses, les Joux vers le Villoud depuis le Niremont jusqu'à la Part-Dieu et la Jorette de Bulle. Mais leurs Excellences d'alors se réservaient toutefois de faire des exceptions en cas de dîner officiel.

Cependant, cette première réserve ne parait pas avoir eu de lendemain, puisqu'il n'en est plus question dans la suite. Beaucoup plus tard, en 1862, on en créa deux autres : le versant nord de la Berra et la forêt du Galm. En 1875, réserve fédérale cette fois, avec, comme limites : la Jogne, le Motélon, le col de Bonavalella, Coudeuz, la Tana, la Sarine, puis la frontière vaudoise et bernoise jusqu'à la Jogne. Elle subsista ainsi pendant dix ans, puis par intervalles légaux de 5 ans, souvent répétés ; les limites en furent bien des fois modifiées.

Pendant la dernière période finissant le 1^{er} septembre écoulé, nous avions, depuis vingt ans, deux réserves fédérales de montagne : celle du Vanil-Noir (59 km.) et celle du Käseregg (34 km.) et en plus une plus petite réserve cantonale sur le territoire d'Albeuve. Comme la majeure partie de ces territoires étaient fermés depuis longtemps, les D^{ns} Vertes dès 1907, la Hochmatt dès 1912, le Käseregg dès 1911, les chasseurs ont demandé, cette année, l'ouverture de cette dernière, pendant deux ou trois jours seulement. L'autre territoire à ban, du Vanil-Noir, ne devant subir que trois petites rectifications de frontières, justifiées, ou presque.

L'arrêté fédéral qui vient de paraître nous apprend que les deux cinquièmes environ du Käseregg sont ouverts pendant deux jours aux chasseurs ; le reste subsiste pour cinq ans encore comme terrain fermé. Espérons que, en 1936, cette demande raisonnable des chasseurs de montagne — qui payent le permis pour le chamois plus de 1 fr. de l'heure — trouvera enfin grâce en haut lieu.

D'autre part, il n'y a aucun doute que le ban du Vanil-Noir, d'environ 60 km. de superficie, qui va sans discontinuer jusqu'au Petit Brun, répond par son beau peuplement de 500 chamois environ, au but que la prévoyante loi lui assigne.

Le Käseregg, par contre, objet de la convoitise des fervents de la carabine, situé tout le long de la frontière bernoise, ne peut prétendre nous rendre le même service. Son maintien ne serait justifié que le jour où Berne rétablirait une réserve en face.

Avant de terminer, je voudrais tranquilliser ceux qui croient que l'ouverture d'une réserve équivalait à un inévitable « massacre ». Sans doute, il y avait environ 150 chamois dans la partie du territoire qui sera ouverte les 7 et 8 octobre prochain. Mais les exercices militaires, avec nombreux tirs, qui ont eu lieu récemment dans ces parages les ont bien disséminés. Et, sitôt la chasse ouverte, la grande majorité de ces gracieuses et inoffensives antilopes aura tôt fait de gagner la frontière proche ou la partie encore fermée de leur domaine.

Je n'ai pas la prétention de jouer au prophète, mais si 30 à 40 victimes, soit une pour deux chasseurs, forment le tableau de ces deux jours — sur lesquels nos nemros fondent tant d'espérances — il n'y aurait là rien d'extraordinaire. J'espère pouvoir renseigner les lecteurs de la Liberté à ce sujet vers la mi-octobre.

Justin Geinoz.

Dans nos paroisses

L'excellente paroisse de La Joux, qui possède une très belle église déjà pourvue de cloches qui sont parmi les plus harmonieuses du canton, est dotée depuis hier d'un orgue qui fait à juste titre sa joie et sa fierté.

Ce sont MM. Wolf frères, facteurs d'orgues à Fribourg, fils du regretté M. Louis Wolf-Giusto, qui ont construit le nouvel orgue de La Joux. MM. Wolf, qui avaient déjà à leur actif l'orgue de l'église catholique de Chêne-Pourg, dont on a fait le plus grand éloge, ont pleinement justifié, à La Joux, la confiance qu'on avait mise en eux et ont définitivement établi, par la réussite de ce nouvel ouvrage, leur réputation d'organiers.

L'orgue de La Joux a été inauguré hier mardi, à l'occasion de la fête patronale.

A l'office du matin, M. le révérend doyen Magnin, curé du Crêt, a fait un sermon émouvant sur la vertu de force, d'après les exemples de la vie de la Sainte Vierge.

La bénédiction de l'orgue a eu lieu l'après-midi. M. le curé Deschenaux, de Saint-Martin, a pris texte de la circonstance pour montrer comment la nature tout entière chante la gloire de Dieu et comment l'homme doit, lui aussi, célébrer son Créateur.

Puis, l'orgue a été béni par M. le curé de La Joux, et ses premiers accords ont retenti, à la joie de l'assistance, pour le Salut du Saint Sacrement.

Après la bénédiction, M. le professeur Bovet, qui venait de faire parler pour la première fois le nouvel instrument, en a fait valoir les ressources dans une audition très variée.

L'orgue de La Joux compte 17 jeux ; il y a deux claviers, dont un expressif, de 56 notes et un pédalier de 30 notes. Les tuyaux de façade sont en étain ; le buffet, en chêne.

L'ouvrage a été extrêmement soigné. L'orgue est de la force voulue par les dimensions de l'église, avec une intonation générale favorable aux effets de finesse et de douceur.

M. le chanoine Bovet en a tiré des effets remarquables dans les genres les plus divers ; il n'a même pas craint de donner un semblant d'« Orage », selon sa spirituelle expression, qui a complètement édifié l'assistance sur la valeur artistique du nouvel instrument.

Après la cérémonie, un souper, offert par le conseil paroissial, a réuni les autorités et les invités à l'auberge de l'Union. Le repas fut très bien servi.

Divers toasts y furent portés. M. le curé Tâche en ouvrit la série, se faisant l'interprète des sentiments de joie de sa paroisse. Il remercia toutes les personnes qui étaient venues s'y associer, en particulier les prédicateurs du jour. M. le professeur Bovet et M. le préfet Bondallaz. Il loua les constructeurs de l'orgue pour la conscience avec laquelle ils s'étaient acquittés de leur ouvrage et pour sa brillante réussite. Il dit, surtout, que le nouvel orgue de La Joux était le fruit de nombreuses et larges générosités qui n'avaient laissé à la charge de la paroisse qu'une part modeste de frais et il remercia le conseil paroissial de l'empressement avec lequel il avait correspondu aux vœux des donateurs en facilitant la réalisation de leur pieuse intention.

M. le chanoine Bovet se félicita d'avoir eu à éprouver un nouvel orgue qui était une œuvre soignée et de haute qualité. L'orgue de La Joux, dit-il, est un très bel instrument, travaillé de main de maître, aux intonations délicates et fines.

M. Bovet a constaté avec joie l'émulation qui règne dans nos paroisses pour embellir la maison de Dieu et les progrès chaque jour plus sensibles qui s'accomplissent dans le domaine de la musique sacrée. Plusieurs de nos églises ont des orgues qu'on pourrait envier ailleurs, dans des centres même très importants, et on peut assister, chez nous, à des auditions liturgiques bien supérieures à celles qu'on entend même dans de grandes églises de l'étranger.

Ce zèle pour la beauté du culte qui se manifeste partout chez nous est l'heureux indice de la foi de nos populations, qui ne trouvent rien de trop beau pour Celui qui habite nos églises et qui veut que le grand drame de la messe se passe avec le plus de grandeur possible.

M. le préfet Bondallaz a chaleureusement félicité la population de La Joux, dont il connaît de longue date les excellentes qualités, l'esprit généreux et le zèle pour les bonnes causes.

On a entendu encore de très bonnes paroles de M. le rédacteur Sudan, ancien instituteur de La Joux, de M. Cuony, instituteur actuel, qui a exprimé les remerciements de la paroisse à l'adresse de M. le professeur Bovet, et des chants de la Cécilienne, dirigée par un vétéran du chant qui est sans aucun doute le doyen des directeurs de chant du canton, M. Clément Pittet, dont les années n'ont en rien affaibli l'élan et la vigueur.

L'organiste qui aura le privilège de faire chanter le nouvel orgue, M. Menoud, est un jeune qui marche avec ardeur sur les traces des aînés.

La paroisse de La Joux doit être félicitée de réunir tant de bonnes volontés et de talents. La voilà dotée d'un orgue qui fait honneur à sa piété et à sa générosité.

Bobbie Hind et son orchestre de jazz

Bobbie Hind, l'extraordinaire chef d'orchestre de jazz, dirigera sa phalange de virtuoses, mardi, 15 septembre, au théâtre Livio. Par un travail incessant et une compréhension approfondie du rythme, Bobbie Hind a prouvé qu'il restait un des rares rois du jazz. Londres a su apprécier cette direction unique, car Bobbie Hind et son orchestre ont été seuls appelés à

donner plusieurs concerts à la cour d'Angleterre. La location est ouverte chez M. Vonderweid, rue de Lausanne.

Pèlerinage à Notre-Dame des Marches

Le pèlerinage à Notre-Dame des Marches, l'année dernière, a laissé aux pèlerins un excellent souvenir.

Le prochain pèlerinage, de mardi 15 septembre, revêtira une splendeur encore nouvelle.

Un office pontifical, avec toute la beauté de ses cérémonies liturgiques, sera célébré, en plein air, par S. Exc. Mgr Besson. Les pèlerins auront le très grand avantage d'entendre deux sermons de Monseigneur, le matin, après l'Evangile, et l'après-midi.

L'imposante procession avec la statue miraculeuse se fera comme l'an dernier.

Les prières de la journée seront consacrées aux intentions de Monseigneur et du diocèse.

A partir de 7 h., messes, confessions, communions.

9 h. 15 : Arrivée du train des pèlerins à Broc. Départ en procession. Exercice du Chemin de la Croix, en suivant les stations.

10 h. 15 : Office pontifical. Consécration au Sacré-Cœur et cantique *Fribourg au Sacré-Cœur*.

11 h. 30 : Temps libre.

Après midi, à 1 h., bénédiction des objets de piété. Cantique à Notre-Dame des Marches *Après des flots, au pied des monts de J. Bovet*.

Procession solennelle avec la statue miraculeuse. Exposition du Saint Sacrement. Consécration à la Sainte Vierge. Bénédiction du Très Saint Sacrement. Cantique *Nous voulons Dieu*.

3 h. 15 : Départ pour la gare de Broc.

4 h. 15 : A Bulle, allocution et bénédiction du Saint Sacrement à la chapelle des RR. Pères Capucins.

L'horaire pour les chemins de fer et autobus à prix réduits seront publiés très prochainement.

Marché-concours de taureaux à Bulle

Au 32^{me} marché-concours de taureaux reproducteurs, qui a eu lieu du 2 au 4 septembre, à Bulle, il a été présenté 825 sujets, soit 209 de la race tachetée noire et 616 de la race tachetée rouge. Les 70 % des sujets présents furent primés.

Au total 282 ventes, soit 230 de taureaux rouges et 52 de taureaux noirs étaient enregistrés à la clôture du marché. Bien que le mauvais temps eût nué aux transactions, le commerce fut assez actif. Quant aux prix, ils accusent une baisse d'environ 100 fr. sur ceux de l'an dernier. Le prix moyen de vente a été de 901 fr. pour les sujets tachetés rouges et de 890 fr. pour les tachetés noirs. Les plus hauts prix payés ont été de 2000 fr. pour un taureau de race tachetée rouge et de 1650 fr. pour un taureau de race tachetée noire.

Deux commissions françaises des départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, ainsi que quelques agriculteurs des départements de la Haute-Marne, de l'Isère, de la Haute-Saône et de la Côte d'Or ont fait l'achat de 21 taureaux de race tachetée rouge et de 5 taureaux de race tachetée noire.

Foire de Fribourg

La foire de septembre n'a pas été de l'importance de celles des dernières années. Les prix du gros bétail se sont maintenus, malgré un relâchement sensible de la demande. Les transactions ne furent pas très nombreuses. Sur le marché des pores, il n'y eut que peu d'animation et les prix ont de nouveau subi une baisse.

Les jeunes vaches prêtes au veau se sont vendues de 1000 à 1200 fr. ; les génisses prêtes au veau, de 900 à 1100 fr. ; les autres pièces de bétail, de 400 à 800 fr. ; les veaux à engraisser se sont vendus de 1 fr. 90 à 2 fr. le kilo ; les veaux gras, de 2 fr. 10 à 2 fr. 20 ; les pores gras, de 1 fr. 50 à 1 fr. 60 ; les porcelets de 6 à 8 semaines, de 40 à 45 fr. la paire ; les jeunes pores de 4 mois, de 40 à 50 fr. la pièce ; les moutons d'élevage, de 50 à 70 fr. la pièce ; les moutons gras, de 1 fr. 50 à 1 fr. 60 le kilo.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Club alpin suisse, section Moléson. — La course au Spillgerten aura lieu le dimanche 20 et le lundi 21 septembre. Réunion préconsultative au local, mercredi 16 septembre, à 8 h. 1/2, et non le 9 comme on l'avait annoncé par erreur.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Plaies d'Europe et Baumes du Gange, par E.-B. Allo, O. P., professeur à l'université de Fribourg. Un volume in-12, 238 pages ; 15 francs français. Editions du Cerf, Juvisy (Seine-et-Oise).

Cet ouvrage s'adresse à tout le public cultivé que commencent à préoccuper les idées de l'Inde, non pas du point de vue politique, mais dans l'ordre de la culture spirituelle. Bien des penseurs, vrais ou supposés, effrayés des crises morales où notre monde se débat, en sont venus à se demander si notre civilisation n'est pas impuissante, désormais, à les conjurer, s'il ne convient pas de la dépasser en fixant les yeux sur la « lumière de l'Orient ».

L'auteur pose impartialement le problème et suit la pensée indienne depuis les origines jusqu'à ses plus récents avatars, pour déterminer enfin ce que cette « Sagesse » a su faire pour le salut des pays qui s'y sont livrés. Il ne prétend point offrir au lecteur un travail technique, ni trancher les questions qui divisent les indianistes, mais donner, sans illusion ni préjugé, un jugement de valeur sur l'esprit et l'œuvre du brahmanisme et du bouddhisme. Peut-être une connaissance intime de la pensée et de la poésie indiennes apporterait-elle quelque enrichissement accessoire aux formes de notre sensibilité et contribuerait-elle indirectement à remettre en honneur la vie intérieure contre la dissipation de notre âge mécanique ; mais, si l'on voulait faire des compromis entre la Révélation catholique et le panthéisme hindou, ce n'est pas la lumière, c'est la nuit qui viendrait de l'Orient.

D'ailleurs, en considérant les formes nouvelles du malaise et des aspirations de l'Orient lui-même, l'auteur croit pouvoir finir sur un ton décidé d'espérance.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Monsieur Valentin Favre

leur oncle, neveu et cousin, pieusement décédé, le 7 septembre, dans sa 81^{me} année, muni des secours de la religion, après une courte maladie.

L'enterrement aura lieu à Matran, le jeudi 10 septembre, à 9 h. 1/2 du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Leur oncle, neveu et cousin, pieusement décédé, le 7 septembre, dans sa 81^{me} année, muni des secours de la religion, après une courte maladie.

COMBUSTIBLES A. MENOUD & STIEBER FRIBOURG

HOUILLES, COQUES, ANTHRACITES, BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS, BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

Semences d'automne

Le Syndicat des sélectionneurs de la Sarine organise, cet automne, son **Marché-concours de semences sélectionnées** au Dépôt de la Fédération agricole, à Fribourg.

La vente a lieu dès maintenant. Nous prions les agriculteurs de réserver à temps leurs semences en :

SEIGLES : du pays et Mont-Calme
FROMENTS : Mont-Calme, Plantahof, Grangeneuve et Rouge du Claruz.

Transport par chemin de fer à demi-tarif.

Les commandes sont à adresser au Syndicat des sélectionneurs de la Sarine, à Fribourg. 174-1 L.

Ville de Fribourg

Mise à l'enquête
Les plans pour la surélévation de l'immeuble de N. Emile Marthe, liquoriste, à l'impasse des Roisiers, sur la parcelle art. 2586b, plan folio 24b du cadastre, sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions éventuelles jusqu'au **lundi 14 septembre 1931, à 12 h.** 14402
Direction de l'Edilité.

CAPITOLE

Judi, 10 septembre, à 8 h. 30
Un unique concert des **Wiener Sängerknaben**

(la célèbre chorale de la Chapelle impériale de Vienne.)
Location dès aujourd'hui à la Caisse du Capitole.

La presse : Le concert fut un événement. On n'en peut parler qu'au superlatif.
17 magnifiques voix d'enfants s'élevèrent jusque dans la plus sublime jubilation. 105-5 F

Domaine

à louer à Prez-vers-Noréaz.
Contenance : 30 poses de bon terrain. Avec habitation, granges, écuries et remise. Entrée en jouissance le 22 février 1932. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès du soussigné jusqu'au **20 septembre**. 14369 F
JULES GUISSOLAN.

Machine à tricoter

Dubied, à vendre, état neuf. — S'adresser par écrit s. chiffres P 14334 F, à Publicitas, Fribourg.

Sommelière
connaissant bien le service, est demandée pour tout de suite. 2887 B
S'adresser : Maison de Ville, RiAZ.

Lettres de « Consummata » à une Carmélite
Marie de la Trinité
Prix : 3 fr. 75.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

Bon scieur affûteur

demande place pour tout de suite ou pour la saison prochaine. On travaille aussi à la tâche.
Demander l'adresse s. chiffres 181, case postale 124, Fribourg.

PERDU

mercredi, 2 septembre, à 5 h. 1/2 du soir, près du kiosque, au baromètre, un **paquet** (contenant velours). Le rapporteur contre récompense à la Police locale, Fribourg. 76-144

On demande un jeune homme, de 15 à 17 ans, au plus, comme 14397

Garçon d'office

Entrée tout de suite. S'adresser à MOREL, Restaurant des Merciers, Fribourg.

Accordéoniste

demande engagement pr bémol. 9523 L
Adr. offres et conditions à A. Party, Saint-Roch, 8, Lausanne.

Jeune fille

est demandée pour tout de suite, pour servir au café et aider au ménage. S'adresser : Auberge de Matran. 14403 F

Lièvres, chevreuil

Je suis acheteur de toute quantité de LIÈVRES CHEVREUIL, etc., au meilleur prix du jour.

AU FAISAN DORÉ

15, rue du Tir, Fribourg. Téléphone 9.37. 6-61

Vente juridique

(Très enchères)
L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **vendredi 11 septembre**, à 15 h. 1/2, à son bureau : 20 chapeaux pour dames.

AU LOUVRE Place du Palais-Royal PARIS

Les créations de ces magasins se recommandent par leur bon goût, leur qualité irréprochable et leurs prix très modérés. Dem. le Catalogue général des NOUVEAUTÉS D'HIVER à M. le Directeur des GRANDS MAGASINS du LOUVRE, à PARIS ; il vous sera envoyé franco. Un forfait de douane est établi pour la SUISSE.

Grand choix en Snow-boots

Série à : couleur 21-8

Fr. 6.90 & 4.90

KURTH

Fribourg



Union financière de Genève

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière de Genève sont convoqués en

Assemblée générale extraordinaire

pour le lundi 21 septembre 1931, à quinze heures, au local de la Bourse, 8, rue Petitot, à Genève.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Ratification du contrat de fusion avec le Comptoir d'escompte de Genève.
- 2° Rapport des commissaires-vérificateurs.
- 3° Décharge au Conseil d'administration pour l'exercice partiel 1931.
- 4° Dissolution de la Société et mandat au Conseil d'administration pour l'exécution des modalités de la fusion.

Pour pouvoir être représentées à l'assemblée, les actions au porteur « A » doivent être déposées au plus tard trois jours avant la réunion :

- à Genève : à l'Union Financière de Genève,
- à Bâle : à la Société de Banque Suisse,
- à Berne : à la Banque Cantonale de Berne,
- à Fribourg : chez MM. Weck, Aebi & Co.,
- à Lausanne : chez MM. Roguin & Co.,
- à Saint-Gall : chez MM. Wegelin & Co.,
- à Zurich : au Crédit Suisse.

domiciles auprès desquels les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées.

MM. les titulaires d'actions nominatives « B » reçoivent leur carte d'admission à l'assemblée en même temps que la convocation qui leur est adressée personnellement.

Le bilan de fusion et le compte de profits & pertes au 31 juillet 1931, ainsi que le rapport des commissaires-vérificateurs, seront tenus à la disposition de MM. les actionnaires, à partir du 12 septembre 1931, au siège social, 12, rue Petitot. 10280 X

Genève, le 8 septembre 1931.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

BÉNICHON

N'oubliez pas que la cave de l'Hôpital des Bourgeois a toujours du vin naturel en fûts et bouteilles à des prix très avantageux. 14264

Attention !

Les soussignés, ex-ouvriers de la Fabrique de chaises S. A., avisent l'honorable public de Fribourg qu'ils ont ouvert un atelier.

Réparation soignée de chaises et tables. Fabrication de caisses d'emballage, spécialité de pose de linoléum sur meubles.

Vente de bon bois d'allumage, bon marché. Rue du Temple, 15. Se recommandent : Dessarzens et Pernet.

Réparations et transformations

de LITERIE et MEUBLES REMBOURRÉS, AINSI QUE STORES, RIDEAUX, TAPIS.

Grande terrasse pour mettre le crin au soleil

— Travail garanti —

Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Tél. 7.63. 2.25

OCCASION

A vendre, pour cause d'agrandissement de notre usine, une chaudière pour chauffage central Strehel. — Cette chaudière, étant actuellement trop petite pour notre usage, est en excellent état et conviendrait pour grande maison d'école. A voir en fonctionnellement à la « GRUYERA », fabrique de meubles, BULLE. 2912

Domaine à vendre ou à louer

situé à Villeneuve, de 14 poses, dont 2 poses en forêt. On ajouterait 6 poses en location si on le désire. Bon bâtiment avec pont, eau, lumière, atelier, assot et bûcher. — S'adresser sous chiffres P 14387 F, à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique d'une auberge

L'office des faillites du Lac procédera, le mercredi 16 septembre 1931, à 15 heures, sur place, à la vente des immeubles dépendant de la faillite de Marthe Beck-Pfäuss, à Courlevon, et comprenant une auberge, une épicerie et un atelier de maréchal.

Taxe de l'office : Fr. 45.000.— En raison de cette taxe minime, affaire intéressante, autant pour un aubergiste que pour un maître d'état. 14389

Le préposé.

Ch. Broillet

médecin-chirurgien-dentiste

absent

EN SEPTEMBRE

Docteur Clément

DE RETOUR

Consultations le lundi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 1 h. à 5 h.

D^r B. Müller

DE RETOUR

Pérolles, 24.

Qui prendrait

en pension un garçon de 10 mois, bien portant ? S'adresser : Casler Postal, No 10, Fribourg.

ON DEMANDE

2 musiciens pour la bénichon. 41102 F. S'adresser au café des Postes, à Fribourg. Tél. 80.

Mécanicien

expérimenté et sérieux, est demandé tout de suite par garage Bahner, route Neuve, 11. Références sérieuses exigées. 14394

Jeune fille

sérieuse et de toute confiance, pour aider à tous les travaux du ménage. Vie de famille. S'adresser par écrit sous P 14393 F, à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique

(1^{re} enchères)

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le vendredi 11 septembre, à 9 heures, au domicile de Bächler Raymond, à Montévrax : 1 canapé, 1 buffet de cuis., 1 régulateur, 35 poules. 14398 F

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emprunt fédéral 4 %, 1931, de fr. 200,000,000

destiné à la conversion ou au remboursement

- a) de l'emprunt fédéral 5 %, 1923, de fr. 100,000,000, échéant le 15 décembre 1931 ;
- b) du VII^e emprunt fédéral de mobilisation 4 1/2 %, 1917, de fr. 100,000,000, dénoncé au 31 décembre 1931

Modalités de l'emprunt : Taux d'intérêts 4 % : coupons semestriels au 31 mars et 30 septembre. — Remboursement de l'emprunt : 30 septembre 1956 ; remboursement par anticipation admis à partir du 30 septembre 1946. — Titres au porteur de fr. 500.—, 1000.— et 5000.—

Prix d'émission : 100 %

plus le timbre fédéral sur les obligations, de 0,60 %.

Soulte de conversion : Fr. 10.30 par fr. 1000 de capital converti, pour les obligations 5 % de l'emprunt fédéral, 1923 ; Fr. 6.50 par fr. 1000 de capital converti, pour les obligations 4 1/2 % du VII^e emprunt fédéral de mobilisation, 1917.

Les obligations 5 % de l'emprunt fédéral, 1923, doivent être livrées, coupon au 15 décembre 1931 attaché, les obligations 4 1/2 % du VII^e emprunt fédéral de mobilisation, 1917, coupons au 31 décembre 1931 et suivants attachés.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 9 au 18 septembre 1931, à midi, chez toutes les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse qui se trouvent indiquées sur le prospectus détaillé comme domiciles de souscription.

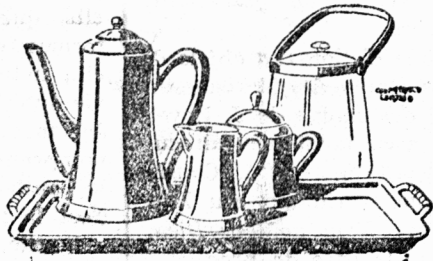
Sur cet emprunt le Département fédéral des finances s'est réservé une somme de Fr. 30,000,000 pour des fonds spéciaux. En conséquence seulement le solde de Fr. 170,000,000 sera offert en souscription publique.

Dans le cas où les demandes de conversion dépasseraient le montant de Fr. 170,000,000, le Département fédéral des finances réduira d'autant la tranche de Fr. 30,000,000 qu'il s'est réservée, de sorte que toutes les demandes de conversion pourront être satisfaites.

Berne et Bâle, le 8 septembre 1931.

Cartel de Banques Suisses.

Union des Banques Cantoniales Suisses.



Pour la Bénichon

Cafetières nickelées
Bombonnières
Cuillères et fourchettes chromées
Couteaux inoxydables
PRIX AVANTAGEUX
E. WASSMER, S. A.,
Fribourg

Marché-concours de semences de céréales d'automne à GUIN

Le marché-concours de semences de céréales, à Guin, commencera vers le 15 septembre et durera pendant toute la période de semences d'automne. 170-13

Nous vendons des semences sélectionnées et visitées sous le contrôle de la station fédérale d'Oerlikon.

Adressez vos commandes à

Syndicat des sélectionneurs de la Singine à Guin (Tél. 75)



Richelieu box pour dames

différents modèles.

Fr. 12.80

KURTH, Fribourg.

On demande, pour fin

septembre, une

Jeune fille

catholique, pour la cuisine et les travaux du ménage et du jardin. Bons gages et vie de famille. — S'adresser à M. Jaccoud, député, à Promasens. 14353

On demande, pour tout

de suite, ou date à convenir, des

apprentis tailleuses

chez M. Baud, rue du Moléson, Bulle. 7452

Personne

demande journées pour lessive. S'adresser sous chiffres P 41117 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune fille

sérieuse et de toute confiance, pour aider à tous les travaux du ménage. Vie de famille. S'adresser par écrit sous P 14393 F, à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique

(2^{es} enchères)

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le vendredi 11 septembre, à 11 heures, au domicile de Matillard Alfred, mécanicien, à Vuisterpens-en-Ogoz : 1 auto Salmson, 1 auto Fiat, 1 motosacoché usagée, 1 moto Indiana usagée, 25 pneus de vélo. 14399

Mûres fraîches

5 kg., 3 fr. 50 ; 10 kg., 6 fr. 50. 1204/4 A. LUINI, Export., ARBEDO.



TRAVAIL RÉDUIT

au MINIMUM
Comptabilité Ruf, S. A. Lausanne, 13, rue Pichard
Tél. 27.077

Rattrapier sans débiter

Telle est la qualité du « DIABLERETS » à l'eau, avec ou sans adjonction de cassis, citronnelle ou grenadine. 227

Vente juridique

(2^{es} enchères)

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le vendredi 11 septembre, à 11 heures, au domicile de Matillard Alfred, mécanicien, à Vuisterpens-en-Ogoz : 1 auto Salmson, 1 auto Fiat, 1 motosacoché usagée, 1 moto Indiana usagée, 25 pneus de vélo. 14399

LOCAUX A LOUER

pouvant servir de magasins, laiterie ou primeurs. ou dépôt. Boulevard de Pérolles. 14006 S'adr. chez M. Cimma, rue de l'Industrie, 2.

A LOUER

un appartement de trois chambres, cuisine, eau, électricité, jardin, dépendances et quelques arbres fruitiers. Entrée : 1^{er} octobre ou date à convenir. S'adresser à M. Léon Durieux, charbon, Farvagay-le-Grand. 14339

Domaine

à louer, 64 poses, dans le district de la Glâne. S'adresser : Publicitas, Fribourg, sous P 14346 F.

A vendre

domaine de 9 poses, avec forêts, bien situé. S'adr. sous P 41106 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande un gentil

Jeune homme

comme apprenti. Bonne occasion d'apprendre la pâtisserie. 14386 S'adresser : M. Paul Rioud, boulangerie-pâtisserie, Plaine, 67, Yverdon, tél. 456.

Le 14 octobre

Commencement des nouveaux

COURS SEMESTRIELS ANNUELS ET BISANNUELS

comportant toutes les branches commerciales

(Comptabilité-Arithmétique-Correspondance Droit commercial-Sténo-Dactylographie, etc., ainsi que les 886-36

langues modernes (allemand, anglais, français, etc.)

DIPLOME COMMERCIAL

Prospectus et programme détaillés par la

Direction de l'ÉCOLE LEMANIA, Lausanne

Réalisation de droits découlant d'assurance sur la vie

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra le 3 octobre 1931, à 11 heures, à son bureau, la police d'assurance suivante :

Police N° 5160 de Fr. 2500, auprès de la Caisse d'assurance de la Fédération suisse des employés de chemins de fer et de bateaux à vapeur, à Berne ; valeur de rachat Fr. 1103.—. Débiteur : Deillon Camille, à Fribourg.

Le conjoint du débiteur voulant user du droit de cession prévu à l'art. 86 L.C.A. est sommé de rapporter, 15 jours au plus tard avant la date des enchères, la preuve du consentement du débiteur, il est invité en même temps, à verser à l'office la valeur du rachat. La non-observation de cette sommation entraînera la péremption du droit de cession.

Mamans ! Prenez garde !

Pour avoir des bébés forts et en santé, rien ne remplace LA FARINE PHOSPHATÉE PESTALOZZI

le meilleur aliment pour former les os ! Le déjeuner fortifiant idéal des adultes, anémiques, convalescents. En usage dans tous les hôpitaux, sanatoria, etc. — La grande boîte, 500 gr., Fr. 2.35. — Pharmacies, drogueries, épiceries. 5-10 L.

3 magasins

avec grande vitrine et dépendances, appartement si on le désire. — Pour tous renseignements, s'adr. à L. WEBER, architecte, Bulle.

Personnel ST-VINCENT, TAVEL, Fribourg

ÉCOLE ALLEMANDE

pour jeunes filles de langue française Branches commerciales : Sténographie, dactylographie, comptabilité. — Anglais. — Musique ÉCOLE MÛNAGÈRE

Prix modérés. — Demander prospectus. 13833

ATTENTION !

Pour faire place à nos nouveaux modèles

Création

nous soldons, à des prix dérisoires, plusieurs CHAMBRES A COUCHER, neuves, en bois dur poli, composées :

armoire à glace 3 portes, 2 lits, 2 tables de nuit, lavabo, glace et marbre. Fr. 695.— 595.— 495.—

plusieurs en mi-bois dur, garanties, 525.— 475.— 350.— 225.—

Rue Pont suspendu, 109 Linda 216 40-1 Stalden, 7

10 % rabais sur autres chambres

Mgr BESSON

L'Eglise catholique et la bible

(Edition populaire)

Prix : 3 francs 75

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles

FRIBOURG

Pratique et bon marché

Illustration of a bicycle.

Liquidation partielle

PROFITEZ

10 à 15% de rabais sur les vélos Monoto-Velimec

Fabrication suisse

15 à 40 % de rabais sur les accessoires

Voir notre vitrine, s. v. pl.

Eichenberger Frères

Place de la gare, FRIBOURG

On demande à acheter

DOMAINE

de 20-25 poses, aux alentours de Fribourg

Habitation doit être en bon état. 14356

S'adresser au notariat SPYCHER & ZOLLET, Fribourg.

ARTHRIQUES SOIGNEZ VOS REINS !

Rares sont les personnes qui ne souffrent pas d'une affection arthritique, telle que maux de reins, névralgies, sciatique, rhumatisme aigu ou chronique, gravelle, coliques néphrétiques, goutte, migraine, vertiges, pression artérielle trop élevée, artériosclérose. Les Pilules Foster sont indiquées contre les affections arthritiques et les douleurs qui en résultent.

PILULES FOSTER pour les Reins et la Vessie

Dans toutes les pharmacies : 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Grossiste unique en Suisse : J. C. Brandenburg van der Grinten, 60, Route de Lyon, Genève.

Location de pâturages

La commune de Bulle met en location, pour la durée de 3 ou 6 ans, ses pâturages du Rio-Berthoud, rière Bulle, de la grande et la petite Gythard, rière Sensales et des Bandrettes à Charmey.

Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1932.

Prendre connaissance des conditions au Secrétariat communal où les offres sont reçues jusqu'au 20 septembre. 1-35 B

Ecole „RAPID“

Pl. Chauderon, 25, près des Serv. Indust. Tél. 27.016 — Lausanne

Ouverture des cours, le 7 septembre

Comptabilité - Sténo-dactylographie - Correspondance - Droit commercial - Français

Allemand - Anglais

Cours du jour - Cours du soir - Durée 3 mois

Demandez le programme